

GLOBAL X

par Mirae Asset

FNB GLOBAL X INDICE S&P 500 (USSX.U, USSX : TSX)

RAPPORT ANNUEL | 31 DÉCEMBRE 2025

CETTE PAGE A INTENTIONNELLEMENT ÉTÉ LAISSÉE EN BLANC

Table des matières

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

 Analyse du rendement du Fonds par la direction 7

 Faits saillants de nature financière 10

 Rendement passé 13

 Sommaire du portefeuille de placements 14

**RESPONSABILITÉ DU GESTIONNAIRE À L'ÉGARD DE
LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE** 16

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT 17

ÉTATS FINANCIERS

 État de la situation financière20

 État du résultat global 21

 État de l'évolution de la situation financière22

 État des flux de trésorerie23

 Tableau des placements24

 Notes annexes38

CETTE PAGE A INTENTIONNELLEMENT ÉTÉ LAISSÉE EN BLANC

Message du chef de la direction

Alors que nous terminons l'année 2025, je suis fier de souligner la croissance soutenue que nous avons réalisée en tant que société et pour nos clients, grâce aux solutions de placement novatrices que nous gérons pour les Canadiens.

En mai, nous avons célébré le premier anniversaire du changement de notre marque, passant de Horizons ETFs à Global X Investments Canada Inc. (« **Global X** »).

Notre décision de repositionner la marque auprès d'investisseurs comme vous était motivée par le désir d'offrir aux Canadiens le meilleur des deux mondes : la force, la portée étendue et le réseau mondial d'experts qui sont associés à la marque Global X reconnue à l'échelle internationale, ainsi que l'expertise et le soutien locaux continus que nous offrons pour évoluer dans le monde canadien des investissements.

En intégrant la plateforme Global X, nous faisons partie d'une organisation plus importante, comptant plus de 200 milliards de dollars d'actifs de FNB sous gestion dans le monde, soutenus par notre société mère, Mirae Asset, qui gère plus de 1 000 milliards de dollars d'actifs dans 19 pays et marchés mondiaux autour du globe.

Dans l'ensemble, nous nous engageons à aider les Canadiens à comprendre les nouvelles tendances qui façonnent les marchés et à offrir des solutions de placement et des expériences client exceptionnelles conçues pour être informatives et pertinentes.

Je suis fier de souligner d'autres progrès réalisés par Global X depuis le début de l'année, au sein de notre entreprise et pour nos investisseurs.

En juin, Global X a été reconnu en tant que fournisseur de FNB de l'année lors des Wealth Professional Awards 2025. Il s'agit de la deuxième année consécutive que nous sommes récipiendaire de cette reconnaissance. Ce prix récompense le cabinet de gestion d'actifs exceptionnel qui se spécialise dans les fonds négociés en bourse (« FNB ») et qui offre constamment des services-conseils de qualité supérieure tout en repoussant les limites de l'innovation et des meilleures pratiques sectorielles pour les 12 derniers mois. Cette reconnaissance témoigne de notre engagement à offrir des solutions de placement de grande qualité et souligne la position de Global X en tant que chef de file du secteur canadien des FNB.

En 2025, nous avons lancé 30 FNB qui ont offert aux Canadiens de nouvelles façons novatrices d'obtenir une exposition à certaines des catégories d'actifs, des stratégies et des marchandises les plus en demande sur les marchés d'aujourd'hui.

En février, nous avons lancé le FNB Global X Indice d'infrastructures d'intelligence artificielle (« **MTRX** ») afin d'offrir aux Canadiens un moyen fondamental d'accéder aux infrastructures plus larges et aux fournisseurs de services qui devraient bénéficier de l'expansion exponentielle de l'IA. MTRX offre une exposition de base aux fournisseurs de marchandises et d'énergie, ainsi qu'aux exploitants de centres de données, qui sont essentiels pour soutenir la demande croissante pour les applications d'IA.

En avril, nous avons lancé 11 autres FNB de plusieurs gammes de produits, y compris des FNB à indice thématique, des FNB à options d'achat couvertes, et notre gamme de FNB à options d'achat couvertes à rendement amélioré. La dynamique du marché, soutenue par des événements économiques et géopolitiques, a propulsé la popularité et les entrées de capitaux dans plusieurs de ces nouveaux FNB, notamment, le FNB Global X Indice Technologies de défense (« **SHLD** »), le FNB Global X Options d'achat couvertes Bitcoin (« **BCCC** ») et le FNB Global X Options d'achat couvertes d'actions de producteurs d'or à rendement amélioré (« **GLCL** »).

Dans les derniers mois de 2025, nous avons poursuivi sur notre élan en lançant cinq nouveaux FNB, y compris le FNB Global X Options d'achat couvertes Argent (« **AGCC** ») et le FNB Global X Options d'achat couvertes d'actions de producteurs de cuivre (« **CPCC** »), premier FNB d'options d'achat couvertes de cuivre au monde. D'autres lancements importants comprennent notre FNB Global X Indice Hang Seng TECH Chine (« **CHQQ** »), ce dernier offrant aux investisseurs un moyen de saisir les occasions mondiales qui se présentent à un rythme effréné en Chine. Nous avons aussi élargi notre gamme à revenu fixe avec le lancement du FNB Global X Indice Obligations du Trésor américain 1-3 ans (« **TSTX** ») et du FNB Global X Indice Obligations du Trésor américain 20 ans et plus (« **TLTX** ») pour offrir une exposition aux bons du Trésor américain au moyen de produits conçus pour les investisseurs canadiens.

À Global X, nous misons sur l'innovation dans tout ce que nous faisons. Qu'il s'agisse de nos origines en tant que l'un des premiers fournisseurs de FNB au Canada ou de notre fière tradition de lancement de produits de placement inédits, nous sommes guidés par l'audace, une vision et un engagement à offrir une qualité et une expérience client exceptionnelles.

La devise de la marque Global X est « Valoriser l'investissement grâce à l'innovation ». Nous nous engageons à être là, à vos côtés, pour vous aider à explorer tout un univers de possibilités d'investissement et d'occasions à l'échelle mondiale.

Je vous remercie de votre soutien indéfectible.

Salutations cordiales,



Rohit Mehta

Président et chef de la direction de Global X Investments Canada Inc.

CETTE PAGE A INTENTIONNELLEMENT ÉTÉ LAISSÉE EN BLANC

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du FNB Global X Indice S&P 500 (« USSX.U, USSX » ou le « FNB ») fait état des faits saillants de nature financière et est compris dans les états financiers annuels audités du fonds de placement. Il est possible d'obtenir gratuitement, auprès du gestionnaire du FNB, soit Global X Investments Canada Inc. (« Global X » ou le « gestionnaire »), une copie des états financiers intermédiaires non audités, des états financiers annuels audités, du rapport intermédiaire ou du rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds, un exemplaire du document traitant des politiques et procédures de vote par procuration, du dossier de divulgation des votes par procuration ou des informations trimestrielles sur le portefeuille, en composant (sans frais) le 1-866-641-5739 ou le 416-933-5745 pour la région de Toronto, en écrivant au 55, avenue University, bureau 800, Toronto (Ontario) M5J 2H7, ou en consultant notre site Web au www.globalx.ca ou celui de SEDAR+ au www.sedarplus.ca.

Le présent document peut renfermer des énoncés prospectifs concernant des événements, résultats, circonstances, rendements futurs ou des attentes qui ne sont pas des faits historiques, mais représentent plutôt l'opinion de la direction quant à des événements futurs. De par leur nature, les énoncés prospectifs exigent la formulation d'hypothèses et sont assujettis à des incertitudes et risques inhérents. Les risques que les prédictions et autres énoncés prospectifs ne se révèlent pas exacts sont importants. Le lecteur est prié de ne pas se fier outre mesure aux énoncés prospectifs étant donné qu'un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, conditions, mesures ou événements réels diffèrent grandement des objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés de façon explicite ou implicite dans les énoncés prospectifs.

Les résultats réels pourraient différer de façon appréciable des attentes de la direction exprimées dans ces énoncés prospectifs en raison de plusieurs facteurs, y compris notamment les conditions de marché et la conjoncture économique générale, les taux d'intérêt, les changements apportés aux lois et règlements, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et secteurs d'activité dans lesquels le FNB peut investir et d'autres risques énoncés, de temps à autre, dans le prospectus du FNB. À l'occasion, de nouveaux facteurs de risque apparaissent et la direction ne peut les prévoir tous. Le lecteur est prié de comprendre que cette liste de facteurs n'est pas exhaustive et que, s'ils s'appuient sur des énoncés prospectifs pour décider d'investir ou non dans le FNB, les investisseurs et autres parties devraient porter une attention particulière à ces facteurs ainsi qu'aux autres incertitudes et événements éventuels et tenir compte de l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs. En raison des répercussions possibles de ces facteurs, le gestionnaire décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs consécutivement à l'obtention de nouveaux renseignements, ou à la survenue d'événements nouveaux, ou pour tout autre motif, sauf si la législation pertinente l'y contraint.

Standard & Poor's® et S&P® sont des marques de commerce déposées de Standard & Poor's Financial Services LLC (« S&P ») qui sont utilisées sous licence par Global X Investments Canada Inc. (« Global X »). Les FNB Global X ne sont pas parrainés, approuvés, vendus ou recommandés par S&P, et S&P ne fait aucune déclaration, ne donne aucune garantie et ne pose aucune condition quant à la pertinence d'acheter, de vendre ou de détenir des parts ou des actions dans les FNB Global X.

Analyse du rendement du Fonds par la direction

Objectif et stratégies de placement

USSX.U cherche à reproduire, autant qu'il est possible de le faire et déduction faite des frais, le rendement de l'indice S&P 500® (l'« indice sous-jacent ») qui est conçu pour mesurer le rendement du segment des titres de sociétés à forte capitalisation du marché boursier américain.

Pour atteindre ses objectifs de placement et obtenir une exposition directe ou indirecte aux titres des émetteurs constituant de son indice sous-jacent, le FNB peut investir dans les titres d'émetteurs constituant, et détenir ces titres, dans une proportion essentiellement égale à celle qu'ils représentent dans l'indice sous-jacent applicable, ou investir dans des parts indicelles de fonds négociés en bourse ou peut utiliser des instruments dérivés, notamment des contrats de swap, des contrats à terme, des options sur contrats à terme, des contrats à terme de gré à gré, des options sur titres et sur indices, des instruments du marché monétaire, des prises en pension, ou une combinaison de ce qui précède, qui sont fondés sur l'indice sous-jacent applicable, à condition que l'utilisation de ces instruments dérivés soit en conformité avec le Règlement 81-102 et corresponde à l'objectif de placement du FNB.

Analyse du rendement du Fonds par la direction (suite)

indiciel. Le FNB peut aussi investir dans des certificats américains d'actions étrangères ou des certificats internationaux d'actions étrangères représentant les titres de capitaux propres des émetteurs constituant de son indice sous-jacent. Dans la mesure permise, en règle générale, le FNB restera en tout temps pleinement investi dans son indice sous-jacent ou pleinement exposé à ce dernier.

Risques

Le gestionnaire examine le niveau de risque du FNB au moins une fois l'an, et lorsque l'objectif de placement ou les stratégies de placement du FNB ont changé de façon importante. Aucun changement n'a influé de manière importante sur le niveau du risque global auquel le FNB a été exposé au cours de la période. Le niveau de risque actuel du FNB est : moyen.

Les niveaux de risque sont déterminés en fonction de la volatilité historique du FNB, calculée selon l'écart-type entre son rendement et sa moyenne. La catégorie de risque du FNB peut changer au fil du temps et la volatilité historique n'est pas représentative de la volatilité future. Règle générale, le niveau de risque du FNB lui est assigné d'après un écart-type de son rendement sur 10 ans et le rendement de l'indice sous-jacent ou d'un substitut applicable. Si le gestionnaire juge que les résultats obtenus selon cette méthode ne sont pas représentatifs de la volatilité future du FNB, le niveau de risque peut être déterminé en fonction de la catégorie du FNB. Les niveaux de risque ne devraient pas tenir lieu de solution de rechange à une évaluation complète et appropriée du caractère adéquat du placement ou à son évaluation financière par un conseiller en placement.

Une liste des risques et une description complète de chaque risque auxquels un placement dans le FNB est exposé sont présentés dans le prospectus le plus récent du FNB. Il est possible de se procurer le prospectus le plus récent en accédant au site www.globalx.ca ou au site www.sedarplus.ca, ou encore en communiquant directement avec Global X Investments Canada Inc. (se reporter à l'information à ce sujet fournie à la dernière page du présent document).

Les investisseurs éventuels devraient lire le prospectus le plus récent du FNB et prendre en considération la description exhaustive des risques fournie dans celui-ci avant d'acheter des parts.

Résultats d'exploitation

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, les parts négociées en dollars américains (les « parts en \$ US ») du FNB ont produit un rendement de 17,50 %, compte tenu des distributions versées aux porteurs de parts. En comparaison, le rendement de l'indice S&P 500 (l'« indice sous-jacent ») s'est établi à 17,88 % pour la même période, sur la base du rendement total. En général, l'écart entre le rendement du FNB et celui de l'indice sous-jacent s'explique par les charges à payer par le FNB, notamment les frais de gestion, les coûts d'emprunts liés à l'effet de levier et les taxes de vente applicables.

L'indice sous-jacent est largement reconnu en tant que meilleur indicateur du marché des actions de sociétés américaines à grande capitalisation, et il vise à suivre les variations du cours des titres des 500 plus grandes sociétés sur le marché boursier américain.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, les titres les plus performants de l'indice sous-jacent ont été Western Digital Corporation, Micron Technology, Inc. et Robinhood Markets, Inc., qui ont enregistré des gains respectifs de 283,75 %, de 240,24 % et de 203,54 %. Les pires rendements de l'indice sous-jacent pour l'exercice sont venus de Trade Desk, Inc. (-67,70 %), de Fiserv, Inc. (-67,30 %) et de Deckers Outdoor Corporation (-48,95 %).

Global X ne cherche pas à prédire l'orientation du marché, les changements de politiques fiscales et monétaires qui pourraient se produire à l'échelle mondiale, l'incidence de nouvelles turbulences géopolitiques ou d'autres crises imprévues. Global X et le FNB n'ont pas d'idée préconçue quant à l'incidence que ces facteurs pourraient avoir sur les marchés mondiaux des actions, des titres à revenu fixe, des devises et des marchandises en général et sur le marché américain en particulier. Le FNB ne s'en préoccupe que dans la mesure où il existe un certain risque minimal que cela nuise à sa capacité d'atteindre son objectif de placement. Le lecteur est invité à se reporter aux facteurs de risque décrits dans le prospectus du FNB pour des renseignements détaillés.

Analyse du rendement du Fonds par la direction (suite)

Autres éléments d'exploitation et variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le FNB a généré un résultat global brut de 86 248 735 \$ tiré de ses placements et dérivés (y compris les variations de la juste valeur du portefeuille du FNB) par rapport à 29 898 323 \$ pour la période close le 31 décembre 2024. Le FNB a engagé des frais de gestion et des frais de transaction totalisant 1 349 547 \$ (524 228 \$ en 2024). La renonciation de ces frais ou charges ou leur absorption par le gestionnaire peut être interrompue en tout temps ou poursuivie indéfiniment, au gré du gestionnaire.

Au cours de l'exercice, le FNB a distribué un montant de 6 223 200 \$ aux porteurs de parts (2 886 000 \$ en 2024).

Présentation

Les états financiers ci-joints ont été préparés selon les normes IFRS de comptabilité (« IFRS »). Toute mention relative au total de l'actif net, à l'actif net, à la valeur liquidative ou à l'augmentation (la diminution) de l'actif net dans les états financiers et (ou) dans le rapport de la direction sur le rendement du Fonds fait référence à l'actif net ou à l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, aux termes des IFRS.

Événements récents

Il n'y a aucun événement récent lié au secteur, à la direction ou au FNB qui est pertinent pour le présent et l'avenir du FNB.

Transactions avec des parties liées

Des parties liées fournissent certains services au FNB, et ces relations sont décrites ci-après.

Gestionnaire, fiduciaire et gestionnaire de placements

Le gestionnaire, le fiduciaire et le gestionnaire de placements du FNB est Global X Investments Canada Inc. dont l'adresse est le 55, avenue University, bureau 800, Toronto (Ontario) M5J 2H7, société constituée en vertu des lois de l'Ontario.

Si le FNB investit dans d'autres FNB de Global X, Global X pourrait recevoir des frais de gestion relativement aux actifs du FNB investis dans ces FNB de Global X. De plus, tous les frais de gestion versés au gestionnaire (description détaillée à la page 12) sont inscrits dans les transactions entre parties liées, puisque le gestionnaire est considéré comme étant une partie liée du FNB. La rémunération payée au comité d'examen indépendant est également inscrite dans les transactions avec des parties liées. Les frais de gestion et la rémunération payée au comité d'examen indépendant figurent à l'état du résultat global des états financiers du FNB ci-joints. Les frais de gestion payables par le FNB aux 31 décembre 2025 et 2024 figurent à l'état de la situation financière.

Faits saillants de nature financière

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le FNB et ont pour objet de vous aider à comprendre les résultats financiers du FNB depuis qu'il a commencé ses activités, soit le 14 mai 2024. Ces renseignements proviennent des présents états financiers annuels audités du FNB. Veuillez vous reporter à la première page pour obtenir des renseignements sur la manière de vous procurer les états financiers annuels du FNB.

Actif net par part du FNB

Exercice/Période ¹⁾	2025	2024
Actif net à l'ouverture de l'exercice / la période	22,38	20,00 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation		
Total des revenus	0,32	0,19
Total des charges	(0,06)	(0,04)
Profits (pertes) réalisé(e)s pour l'exercice / la période	1,33	0,25
Profits (pertes) latent(e)s pour l'exercice / la période	2,46	1,76
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²⁾	4,05	2,16
Distributions		
À partir du revenu net de placement (à l'exclusion des dividendes)	(0,24)	(0,11)
Remboursement de capital	(0,05)	(0,09)
Total des distributions³⁾	(0,29)	(0,20)
Actif net à la clôture de l'exercice / la période (parts en \$ US)⁴⁾	25,98	22,38 \$
Actif net à la clôture de l'exercice / la période (parts en \$ CA)⁴⁾	35,66	32,17 \$

1. Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du FNB.

2. L'actif net par part et les distributions sont établis selon le nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée à l'exploitation est calculée selon le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

3. Les distributions de revenu, de dividendes et (ou) de remboursement de capital, le cas échéant, ont été versées en espèces, réinvesties dans des parts additionnelles du FNB, ou les deux. Les distributions de gains en capital, le cas échéant, sont versées en espèces ou non. Les distributions de gains en capital autres qu'en espèces sont réinvesties dans des parts supplémentaires du FNB et consolidées par la suite. Elles sont déclarées en tant que distributions imposables et ont pour effet d'augmenter le coût de base ajusté des parts de chaque porteur. Ni le nombre de parts détenu par un porteur ni la valeur liquidative par part du FNB ne changent en raison d'une distribution de gains en capital autre qu'en espèces. Les distributions classées dans le remboursement de capital, le cas échéant, ont pour effet de diminuer le coût de base ajusté des parts de chaque porteur. Les caractéristiques des distributions, le cas échéant, sont déterminées après la fin de l'année d'imposition du FNB. Dans l'intervalle, aux fins de la présentation de l'information financière, les distributions sont classées au poste « À partir du revenu net de placement (à l'exclusion des dividendes) ».

4. Les faits saillants de nature financière ne permettent pas nécessairement de rapprocher l'actif net par part à l'ouverture et à la clôture de la période.

Faits saillants de nature financière (suite)

Ratios et données supplémentaires

Exercice/Période ¹⁾	2025	2024
Valeur liquidative (en milliers)	530 073	402 862 \$
Nombre de parts en circulation (en milliers)	20 400	18 000
Ratio des frais de gestion ²⁾	0,09 %	0,09 %
Ratio des frais de gestion avant renonciations ou absorptions ³⁾	0,09 %	0,09 %
Ratio des frais de transaction ⁴⁾	0,00 %	0,00 %
Taux de rotation des titres en portefeuille ⁵⁾	67,88 %	19,00 %
Valeur liquidative par part à la clôture de l'exercice / la période (parts en \$ US)	25,98	22,38 \$
Cours de clôture (parts en \$ US)	26,01	22,40 \$
Valeur liquidative par part à la clôture de l'exercice / la période (parts en \$ CA)	35,66	32,17 \$
Cours de clôture (parts en \$ CA)	35,68	32,18 \$

1. Les renseignements sont fournis aux 31 décembre de l'exercice et de la période présentés.

2. Le ratio des frais de gestion est calculé selon le total des charges, y compris la taxe de vente (à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transaction de portefeuille) de la période considérée et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne durant l'exercice. Le gestionnaire paie, à même les revenus tirés de ses frais de gestion, les renonciations et les absorptions le cas échéant, les services dispensés au FNB, notamment la rémunération du gestionnaire de placements et le marketing.

3. Le gestionnaire peut, à son gré, renoncer aux frais ou charges autrement payables par le FNB, ou en absorber une partie. La renonciation de ces frais ou charges ou leur absorption par le gestionnaire peut être interrompue en tout temps ou poursuivie indéfiniment, au gré du gestionnaire.

4. Le ratio des frais de transaction représente le total des commissions et les autres coûts de transaction du portefeuille exprimés en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de l'exercice / la période.

5. Le taux de rotation des titres en portefeuille indique les mouvements du portefeuille de placements du FNB. Un taux de rotation de 100 % signifie que le FNB achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'année. En général, plus le taux de rotation au cours d'une année est élevé, plus les frais de transaction payables par le FNB sont importants au cours de l'année, et plus la possibilité est grande que l'investisseur touche des gains en capital imposables pendant l'année. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du FNB.

Faits saillants de nature financière (suite)

Frais de gestion

Le gestionnaire assure ou supervise la prestation de services administratifs requis par le FNB, y compris notamment la négociation de contrats avec certains tiers fournisseurs de services tels que les gestionnaires de portefeuille, les dépositaires, les agents chargés de la tenue des registres, les agents des transferts, les auditeurs et les imprimeurs; l'autorisation du paiement des frais d'exploitation engagés au nom du FNB; les arrangements de la tenue à jour des registres comptables du FNB; la préparation des rapports à l'intention des porteurs de parts et des autorités de réglementation des valeurs mobilières compétentes; le calcul du montant des distributions faites par le FNB et l'établissement de la fréquence de telles distributions; la préparation des états financiers, des déclarations de revenus et des informations financières et comptables selon ce qu'exige le FNB; l'assurance que les porteurs de parts reçoivent les états financiers et autres rapports suivant ce que la loi applicable exige de temps à autre; l'assurance que le FNB se conforme à toutes les autres exigences réglementaires, notamment les obligations d'information continue du FNB en vertu des lois applicables en valeurs mobilières; l'administration des achats, des rachats et autres opérations liées aux parts du FNB; et la gestion des demandes des porteurs de parts du FNB et la communication avec ceux-ci. Le gestionnaire fournit des locaux et du personnel pour assurer ces services, si ceux-ci ne sont fournis par aucun autre fournisseur de services du FNB. Le gestionnaire supervise également les stratégies de placement du FNB pour s'assurer que le FNB se conforme à ses objectifs de placement, à ses stratégies de placement et à ses restrictions et pratiques en matière de placement.

En contrepartie de ces services, le gestionnaire touche des frais de gestion mensuels correspondant à un taux annuel de 0,08 % de la valeur liquidative des parts du FNB, plus les taxes de vente applicables, calculés et cumulés quotidiennement et versés mensuellement à terme échu.

Le gestionnaire a payé la quasi-totalité des coûts et des frais liés à l'exploitation et aux activités du FNB à même le revenu tiré des frais de gestion, notamment la gestion des placements, l'administration, les frais juridiques, les honoraires de comptabilité, les frais de garde, les honoraires d'audit, les honoraires de l'agent chargé de la tenue des registres et de l'agent des transferts de même que les taxes et les charges liées à la publicité, au marketing, au parrainage et à la promotion de la vente des parts du FNB.

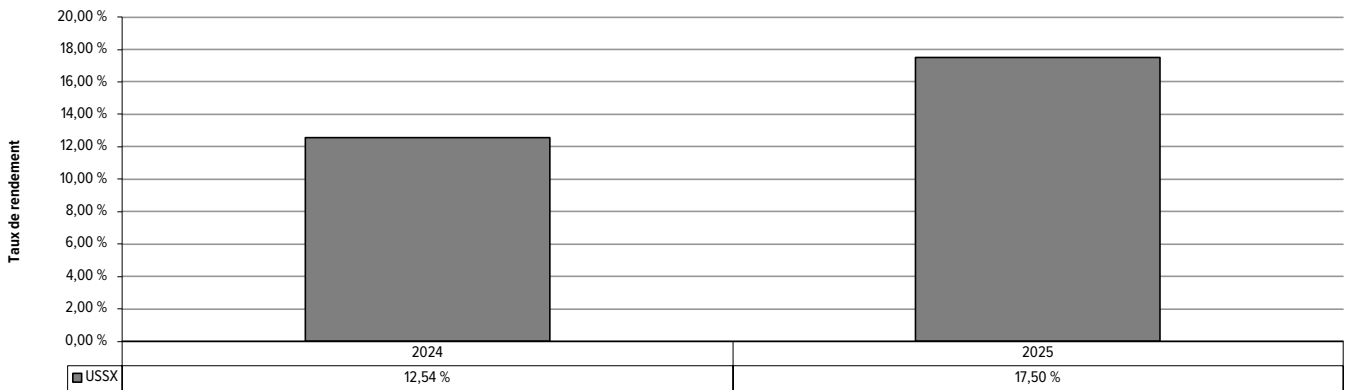
Aux termes des documents constitutifs du FNB, le gestionnaire est tenu de payer toutes les charges du FNB autres que les frais de gestion, toutes taxes de vente sur les frais de gestion, et tous frais et commissions de courtage qui peuvent s'appliquer. Le FNB n'a donc pas d'autres charges.

Rendement passé

Des commissions, des frais de gestion et d’autres frais ainsi que des taxes de vente applicables peuvent être liés à un placement dans le FNB. Veuillez prendre connaissance du prospectus avant d’investir. Les taux de rendement indiqués reflètent le rendement total historique, y compris les changements de valeur unitaire et le réinvestissement de toutes les distributions, et ne tiennent pas compte des frais de vente, de rachat ou de distribution, ni des frais facultatifs ou impôts sur le revenu payables par un investisseur qui auraient pu réduire les rendements. Un placement dans le FNB n’est assorti d’aucune garantie. Sa valeur fluctue régulièrement et le rendement passé pourrait ne pas se répéter. Les rendements du FNB ont été compilés en supposant que toutes les distributions, le cas échéant, sont réinvesties dans des parts additionnelles du FNB. Si vous détenez ce FNB à l’extérieur d’un régime enregistré, le revenu et les gains en capital distribués qui vous sont versés augmentent votre revenu aux fins de l’impôt, et ce, qu’ils vous soient versés en espèces ou réinvestis dans des parts additionnelles du FNB. Le montant des distributions imposables réinvesties est ajouté au prix de base ajusté des parts que vous détenez. Cela diminuera votre gain en capital ou augmentera votre perte en capital lors d’une transaction ultérieure de rachat et empêchera que ce montant soit imposé de nouveau entre vos mains. Veuillez consulter votre conseiller fiscal afin de discuter de votre situation fiscale personnelle.

Rendement annuel

Le graphique suivant illustre le rendement du FNB pour les périodes indiquées, ainsi que la variation du rendement d’une période à l’autre. Par ailleurs, le graphique indique, en pourcentage, le rendement haussier ou baissier d’un placement à compter du premier jour d’une période donnée jusqu’à la date de clôture de cette période.



Le FNB a commencé ses activités le 14 mai 2024. Seul le rendement des parts en \$ US est présenté ci-dessus, puisqu’elles visent à atteindre l’objectif de placement principal du FNB. Les rendements des porteurs de parts en \$ CA auraient été quasiment similaires à ceux des porteurs de parts en \$ US, après ajustement, pour tenir compte du taux de change quotidien entre le dollar canadien et le dollar américain.

Rendement composé annuel

Le tableau suivant présente le rendement total composé annuel du FNB depuis sa création et pour les exercices compris dans la période close le 31 décembre 2025 par rapport à un indice de marché comparable. Ce tableau ne sert qu’à illustrer l’incidence du taux de croissance composé et ne vise pas à refléter les valeurs futures du FNB ni les rendements futurs de ses placements.

	1 an	Depuis la création
FNB Global X Indice S&P 500	17,50 %	18,68 %
Indice S&P 500	17,88 %	19,25 %

Le FNB a commencé ses activités le 14 mai 2024. Seul le rendement des parts en \$ US est présenté ci-dessus, puisqu’elles visent à atteindre l’objectif de placement principal du FNB. Les rendements des porteurs de parts en \$ CA auraient été quasiment similaires à ceux des porteurs de parts en \$ US, après ajustement, pour tenir compte du taux de change quotidien entre le dollar canadien et le dollar américain.

Sommaire du portefeuille de placements

Au 31 décembre 2025

Composition de l'actif	Valeur liquidative	Pourcentage de la valeur liquidative du FNB
Actions américaines	517 434 680 \$	97,61 %
Actions mondiales	12 284 293	2,32 %
Actions canadiennes	203 238	0,04 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 366 154	0,26 %
Autres actifs, moins les passifs	(1 215 803)	-0,23 %
	530 072 562 \$	100,00 %

Composition des secteurs	Valeur liquidative	Pourcentage de la valeur liquidative du FNB
Technologie de l'information	183 195 473 \$	34,56 %
Services financiers	78 570 275	14,83 %
Services de communication	57 802 911	10,90 %
Produits de consommation discrétionnaire	56 516 518	10,67 %
Soins de santé	50 709 723	9,56 %
Industries	41 042 691	7,74 %
Produits de consommation courante	24 899 890	4,70 %
Énergie	15 166 611	2,86 %
Services publics	11 926 124	2,25 %
Matières	10 091 995	1,90 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 366 154	0,26 %
Autres actifs, moins les passifs	(1 215 803)	-0,23 %
	530 072 562 \$	100,00 %

Sommaire du portefeuille de placements (suite)

Au 31 décembre 2025

25 principaux placements	Pourcentage de la valeur liquidative du FNB
NVIDIA Corp.	7,75 %
Apple Inc.	6,87 %
Microsoft Corp.	6,15 %
Alphabet Inc.	5,61 %
Amazon.com Inc.	3,84 %
Broadcom Inc.	2,79 %
Meta Platforms Inc.	2,46 %
Tesla Inc.	2,16 %
Berkshire Hathaway Inc.	1,58 %
JPMorgan Chase & Co.	1,50 %
Eli Lilly and Co.	1,46 %
Visa Inc.	1,01 %
Exxon Mobil Corp.	0,87 %
Johnson & Johnson	0,85 %
Walmart Inc.	0,84 %
Mastercard Inc.	0,80 %
Palantir Technologies Inc.	0,69 %
AbbVie Inc.	0,69 %
Netflix Inc.	0,68 %
Costco Wholesale Corp.	0,65 %
Bank of America Corp.	0,63 %
Advanced Micro Devices Inc.	0,60 %
Home Depot Inc. (The)	0,59 %
Procter & Gamble Co. (The)	0,57 %
Oracle Corp.	0,56 %

Le sommaire du portefeuille de placements peut changer en raison des transactions que réalise le FNB. Les états financiers les plus récents peuvent être obtenus gratuitement en composant le 1-866-641-5739 ou le 416-933-5745, en écrivant au 55, avenue University, bureau 800, Toronto (Ontario) M5J 2H7 ou en consultant notre site Web au www.globalx.ca ou celui de SEDAR+ au www.sedarplus.ca.

RESPONSABILITÉ DU GESTIONNAIRE À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La responsabilité des états financiers annuels audités ci-joints du FNB Global X Indice S&P 500 (le « FNB ») incombe au gestionnaire et fiduciaire du FNB, Global X Investments Canada Inc. (le « gestionnaire »). Les états ont été dressés conformément aux normes IFRS de comptabilité au moyen de l'information disponible et comprennent certains montants qui sont fondés sur les meilleures estimations et jugements du gestionnaire.

Le gestionnaire a conçu et maintient un système de contrôles internes ayant pour but de fournir une assurance raisonnable que tous les actifs sont protégés et de produire de l'information financière pertinente, fiable et à jour, y compris les états financiers ci-joints.

Les présents états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration du gestionnaire et ont été audités par KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés, au nom des porteurs de parts. Dans son rapport, l'auditeur indépendant indique l'étendue de son audit et exprime son opinion sur les états financiers.



Rohit Mehta
Administrateur
Global X Investments Canada Inc.



Thomas Park
Administrateur
Global X Investments Canada Inc.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts du FNB Global X Indice S&P 500

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du FNB Global X Indice S&P 500 (le « FNB »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024;
- l'état du résultat global pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 et pour la période allant du 24 avril 2024, date de création, au 31 décembre 2024;
- l'état de l'évolution de la situation financière pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 et pour la période allant du 24 avril 2024, date de création, au 31 décembre 2024;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 et pour la période allant du 24 avril 2024, date de création, au 31 décembre 2024;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des informations significatives sur les méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du FNB au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 et pour la période allant du 24 avril 2024, date de création, au 31 décembre 2024, conformément aux normes IFRS de comptabilité.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants du FNB conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le rapport de la direction sur le rendement du fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport de la direction sur le rendement du fonds à la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du FNB à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le FNB ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du FNB.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du FNB;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du FNB à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le FNB à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;
- nous fournissons aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

KPMG s.r.l./SENCRL

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur est délivré est Robert D'Arofi.

Toronto, Canada

Le 16 mars 2026

État de la situation financière

Aux 31 décembre

	2025	2024
Actifs		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 366 154 \$	691 260 \$
Placements (note 6)	529 922 211	403 138 130
Montants à recevoir se rapportant à des revenus courus	276 929	215 613
Total des actifs	531 565 294	404 045 003
Passifs		
Frais de gestion à payer (note 9)	44 332	29 872
Montants à payer pour actifs de portefeuille achetés	–	73 499
Distribution à payer	1 448 400	1 080 000
Total des passifs	1 492 732	1 183 371
Actif net	530 072 562 \$	402 861 632 \$
Nombre de parts rachetables en circulation (note 8)	20 400 000	18 000 000
Actif net par part (parts en \$ US)	25,98 \$	22,38 \$
Actif net par part (parts en \$ CA)	35,66 \$	32,17 \$

(Se reporter aux notes annexes.)

Approuvé au nom du conseil d'administration du gestionnaire,



Rohit Mehta
Administrateur



Thomas Park
Administrateur

État du résultat global

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 et
pour la période allant du 24 avril 2024, date de création, au 31 décembre 2024

	2025	2024
Produits		
Revenu de dividendes	6 638 637 \$	2 538 855 \$
Revenu tiré du prêt de titres (note 7)	284	—
Profit net (perte nette) réalisé(e) sur la vente de placements et de dérivés	27 808 158	3 372 939
Profit net (perte nette) de change réalisé(e)	2 626	(209)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés	51 796 324	23 987 923
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente de change	2 706	(1 185)
	86 248 735	29 898 323
Charges (note 9)		
Frais de gestion	448 506	163 971
Charges d'intérêts	10	—
Coûts de transaction	2 440	1 393
Retenues fiscales	898 591	358 864
	1 349 547	524 228
Augmentation (diminution) de l'actif net pour l'exercice / la période	84 899 188 \$	29 374 095 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net par part	4,05 \$	2,16 \$

(Se reporter aux notes annexes.)

État de l'évolution de la situation financière

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 et
pour la période allant du 24 avril 2024, date de création, au 31 décembre 2024

	2025	2024
Actif net à l'ouverture de l'exercice / la période	402 861 632 \$	– \$
Augmentation (diminution) de l'actif net	84 899 188	29 374 095
Transactions relatives aux parts rachetables		
Produit tiré de l'émission de titres du fonds de placement	373 535 013	429 152 572
Montants totaux versés lors du rachat de titres du fonds de placement	(325 000 086)	(52 779 035)
Titres émis lors du réinvestissement des distributions	15	–
Distributions		
À partir du revenu net de placement	(5 222 781)	(1 612 282)
Remboursement du capital	(1 000 419)	(1 273 718)
Actif net à la clôture de l'exercice / la période	530 072 562 \$	402 861 632 \$

(Se reporter aux notes annexes.)

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 et
pour la période allant du 24 avril 2024, date de création, au 31 décembre 2024

	2025	2024
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net pour l'exercice / la période	84 899 188 \$	29 374 095 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
(Profit net) perte nette réalisé(e) sur la vente de placements et de dérivés	(27 808 158)	(3 372 939)
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements et des dérivés	(51 796 324)	(23 987 923)
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente de change	(2 706)	1 185
Achat de placements	(16 664 285)	(20 699 878)
Produit de la vente de placements	17 187 156	6 913 650
Montants à recevoir se rapportant à des revenus courus	(61 316)	(215 613)
Charges à payer	14 460	29 872
Rentrées (sorties) de fonds nettes liées aux activités d'exploitation	5 768 015	(11 957 551)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Montant reçu/(versé) de l'émission de parts	4 885 603	15 141 372
Montant (versé)/reçu au rachat de parts	(4 126 645)	(685 376)
Distributions versées aux porteurs de parts	(5 854 785)	(1 806 000)
Rentrées (sorties) de fonds nettes liées aux activités de financement	(5 095 827)	12 649 996
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice / la période	672 188	692 445
Effet des variations des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	2 706	(1 185)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice / la période	691 260	—
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice / la période	1 366 154 \$	691 260 \$
Informations supplémentaires		
Dividendes reçus, déduction faite des retenues fiscales	5 678 730 \$	1 964 377 \$
Intérêts payés	10 \$	— \$

(Se reporter aux notes annexes.)

Tableau des placements

Au 31 décembre 2025

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
ACTIONS AMÉRICAINES (97,61 %)			
Technologie de l'information (34,08 %)			
Adobe Inc.	3 795	1 645 257 \$	1 328 212 \$
Advanced Micro Devices Inc.	14 759	2 254 747	3 160 787
Akamai Technologies Inc.	1 310	114 532	114 298
Amphenol Corp., cat. A	11 096	921 823	1 499 513
Analog Devices Inc.	4 460	1 002 797	1 209 552
Apple Inc.	133 953	29 453 942	36 416 463
Applied Materials Inc.	7 222	1 424 615	1 855 982
Arista Networks Inc.	9 353	920 862	1 225 524
Autodesk Inc.	1 931	525 405	571 595
Broadcom Inc.	42 810	9 378 884	14 816 541
Broadridge Financial Solutions Inc., CAAE	1 058	235 251	236 114
Cadence Design Systems Inc.	2 468	734 883	771 447
CDW Corp.	1 180	226 825	160 716
Cisco Systems Inc.	35 724	2 102 457	2 751 820
Cognizant Technology Solutions Corp., cat. A	4 382	323 949	363 706
Corning Inc.	7 082	356 833	620 100
CoStar Group, Inc.	3 856	303 348	259 277
CrowdStrike Holdings Inc., cat. A	2 278	929 482	1 067 835
Datadog Inc., cat. A	2 932	431 281	398 723
Dayforce Inc.	1 450	88 662	100 282
Dell Technologies Inc., cat. C	2 732	321 493	343 904
Electronic Arts Inc.	2 035	305 320	415 812
EPAM Systems Inc.	508	95 209	104 079
F5 Inc.	523	124 090	133 501
FactSet Research Systems Inc.	340	142 942	98 665
Fair Isaac Corp.	215	368 114	363 483
Fidelity National Information Services Inc.	4 695	360 830	312 030
Fortinet Inc.	5 739	475 371	455 734
Gartner Inc.	654	275 612	164 991
Gen Digital Inc.	5 101	136 801	138 696
Hewlett Packard Enterprise Co.	11 938	234 753	286 751
HP Inc.	8 534	258 197	190 138
Intel Corp.	40 647	1 103 451	1 499 874
International Business Machines Corp.	8 474	1 960 324	2 510 084
Intuit Inc.	2 527	1 653 917	1 673 935
Jabil Inc.	969	147 937	220 951
Jack Henry & Associates Inc.	656	113 024	119 707
Keysight Technologies Inc.	1 558	245 563	316 570

Tableau des placements (suite)

Au 31 décembre 2025

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
KLA Corp.	1 191	974 773	1 447 160
Lam Research Corp.	11 386	1 107 067	1 949 056
Leidos Holdings Inc.	1 159	179 914	209 084
Microchip Technology Inc.	4 902	351 294	312 355
Micron Technology Inc.	10 176	1 321 804	2 904 332
Microsoft Corp.	67 377	30 109 698	32 584 865
Monolithic Power Systems Inc.	435	328 451	394 267
Moody's Corp.	1 393	637 558	711 614
Motorola Solutions Inc.	1 510	625 096	578 813
NetApp Inc.	1 810	202 838	193 833
NVIDIA Corp.	220 288	29 655 875	41 083 712
ON Semiconductor Corp.	3 653	217 240	197 810
Oracle Corp.	15 248	2 660 988	2 971 988
Palantir Technologies Inc.	20 708	2 051 334	3 680 847
Palo Alto Networks Inc.	6 201	1 117 762	1 142 224
Paychex, Inc.	2 936	395 597	329 360
Paycom Software Inc.	449	87 656	71 553
PayPal Holdings Inc.	8 495	591 592	495 938
PTC Inc.	1 092	194 927	190 237
Qnity Electronics Inc.	1 906	184 547	155 625
Qualcomm Inc.	9 709	1 684 689	1 660 724
Roper Technologies Inc.	976	527 665	434 447
Salesforce Inc.	8 630	2 371 819	2 286 173
Sandisk Corp. of Delaware	1 255	264 657	297 912
ServiceNow Inc.	9 404	1 657 708	1 440 599
Skyworks Solutions Inc.	1 349	112 528	85 540
Super Micro Computer Inc.	4 566	257 482	133 647
Synopsys Inc.	1 683	887 257	790 539
Take-Two Interactive Software Inc.	1 577	311 137	403 759
Teradyne Inc.	1 422	173 130	275 242
Texas Instruments Inc.	8 237	1 563 101	1 429 037
Tyler Technologies Inc.	390	210 310	177 041
Verisk Analytics, Inc.	1 263	342 440	282 520
Western Digital Corp.	3 104	232 320	534 726
Workday Inc., cat. A	1 963	498 650	421 613
Zebra Technologies Corp., cat. A	459	143 970	111 454
		145 933 657	180 647 038

Tableau des placements (suite)

Au 31 décembre 2025

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
Services financiers (14,36 %)			
Aflac Inc.	4 283	431 263	472 286
Alexandria Real Estate Equities Inc.	1 413	136 641	69 152
Allstate Corp. (The)	2 376	442 491	494 564
American Express Co.	4 871	1 373 717	1 802 026
American International Group Inc.	4 899	386 847	419 109
American Tower Corp.	4 244	856 556	745 119
Ameriprise Financial Inc.	843	406 486	413 357
Apollo Global Management Inc.	4 216	645 497	610 308
Ares Management Corp., cat. A	1 862	331 536	300 955
Arthur J. Gallagher & Co.	2 333	676 276	603 757
Assurant Inc.	454	87 721	109 346
AvalonBay Communities Inc.	1 282	261 810	232 439
Bank of America Corp.	60 904	2 685 251	3 349 720
Bank of New York Mellon Corp. (The)	6 331	505 220	734 966
Berkshire Hathaway Inc., cat. B	16 623	7 715 143	8 355 551
BlackRock Inc.	1 309	1 236 641	1 401 075
Blackstone Inc., cat. A	6 689	981 010	1 031 042
Block Inc., cat. A	4 965	388 497	323 172
Boston Properties Inc.	1 335	91 812	90 086
Brown & Brown Inc.	2 666	266 505	212 480
Camden Property Trust	976	109 318	107 438
Capital One Financial Corp.	5 763	1 004 105	1 396 721
Cboe Global Markets Inc.	952	197 573	238 952
CBRE Group Inc., cat. A	2 662	328 349	428 023
Charles Schwab Corp. (The)	15 142	1 237 500	1 512 837
Cincinnati Financial Corp.	1 414	194 226	230 934
Citigroup Inc.	16 221	1 213 976	1 892 828
Citizens Financial Group Inc.	3 893	164 310	227 390
CME Group Inc.	3 273	789 266	893 791
Coinbase Global Inc., cat. A	2 071	596 320	468 336
Corpay Inc.	634	196 716	190 790
Crown Castle International Corp.	3 948	393 025	350 859
Digital Realty Trust Inc.	2 915	468 826	450 980
Equinix Inc.	891	737 872	682 649
Equity Residential	3 139	213 212	197 883
Erie Indemnity Co., cat. A	228	97 698	65 356
Essex Property Trust Inc.	584	162 880	152 821
Extra Space Storage Inc.	1 924	289 510	250 543
Federal Realty Investment Trust	715	72 269	72 072

Tableau des placements (suite)

Au 31 décembre 2025

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
Fifth Third Bancorp	6 022	243 368	281 890
Fiserv Inc.	4 883	807 815	327 991
Franklin Resources Inc.	2 784	61 691	66 510
Global Payments Inc.	2 149	203 422	166 333
Globe Life Inc.	722	79 321	100 979
Goldman Sachs Group Inc. (The)	2 719	1 584 302	2 390 001
Hartford Financial Services Group Inc. (The)	2 530	291 690	348 634
Healthpeak Properties Inc.	6 325	122 132	101 706
Host Hotels & Resorts Inc.	5 817	98 705	103 135
Huntington Bancshares Inc.	14 276	216 946	247 689
Interactive Brokers Group Inc., cat. A	4 055	253 449	260 777
Intercontinental Exchange Inc.	5 177	813 528	838 467
Invesco Ltd.	4 054	70 037	106 499
Invitation Homes Inc.	5 133	169 869	142 646
Iron Mountain Inc.	2 691	256 529	223 218
JPMorgan Chase & Co.	24 678	6 058 298	7 951 745
KeyCorp	8 480	138 824	175 027
Kimco Realty Corp.	6 169	129 151	125 046
KKR & Co. Inc.	6 231	773 197	794 328
Loews Corp.	1 549	132 288	163 125
M&T Bank Corp.	1 395	245 498	281 065
Marsh & McLennan Cos. Inc.	4 448	950 038	825 193
Mastercard Inc., cat. A	7 433	3 833 520	4 243 351
MetLife Inc.	5 025	388 248	396 674
Mid-America Apartment Communities Inc.	1 069	156 750	148 495
Morgan Stanley	10 950	1 352 565	1 943 954
MSCI Inc.	682	371 251	391 284
Nasdaq Inc.	4 089	314 566	397 165
Northern Trust Corp.	1 714	176 504	234 115
PNC Financial Services Group Inc.	3 555	627 740	742 035
Principal Financial Group Inc.	1 812	147 262	159 837
Progressive Corp. (The)	5 319	1 269 964	1 211 243
Prologis Inc.	8 432	946 708	1 076 429
Prudential Financial Inc.	3 173	358 907	358 168
Public Storage	1 434	423 471	372 123
Raymond James Financial Inc.	1 598	227 757	256 623
Realty Income Corp.	8 352	469 850	470 802
Regency Centers Corp.	1 487	101 431	102 648
Regions Financial Corp.	7 961	177 758	215 743
Robinhood Markets Inc., cat. A	7 139	896 030	807 421

Tableau des placements (suite)

Au 31 décembre 2025

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
S&P Global Inc.	2 810	1 360 836	1 468 478
SBA Communications Corp.	966	203 701	186 853
Simon Property Group Inc.	2 966	486 024	549 036
State Street Corp.	2 536	234 704	327 169
Synchrony Financial	3 270	188 606	272 816
T. Rowe Price Group Inc.	1 978	211 812	202 508
Travelers Cos. Inc. (The)	2 025	496 353	587 372
Truist Financial Corp.	11 614	485 228	571 525
U.S. Bancorp	14 091	625 129	751 896
UDR Inc.	2 744	111 411	100 650
Ventas Inc.	4 265	264 392	330 026
VICI Properties Inc.	9 702	298 182	272 820
Visa Inc., cat. A	15 299	4 828 852	5 365 512
W.R. Berkley Corp.	2 725	170 770	191 077
Wells Fargo & Co.	28 457	2 014 448	2 652 192
Welltower Inc.	6 222	877 411	1 154 865
		67 172 110	76 116 622
Services de communication (10,90 %)			
Airbnb Inc., cat. A	3 861	522 318	524 015
Alphabet Inc., cat. A	52 742	10 017 428	16 508 246
Alphabet Inc., cat. C	42 154	8 059 464	13 227 925
AppLovin Corp., cat. A	2 456	1 589 748	1 654 902
AT&T Inc.	64 268	1 495 520	1 596 417
Booking Holdings Inc.	292	1 329 272	1 563 756
Charter Communications Inc., cat. A	799	253 999	166 791
Comcast Corp., cat. A	32 948	1 194 320	984 816
DoorDash Inc., cat. A	3 394	706 391	768 673
Fox Corp., cat. A	1 889	89 275	138 029
Fox Corp., cat. B	1 348	61 098	87 526
GoDaddy Inc., cat. A	1 227	194 848	152 246
Match Group Inc.	2 140	68 432	69 101
Meta Platforms Inc., cat. A	19 743	11 758 841	13 032 157
News Corp., cat. A	3 422	93 392	89 383
News Corp., cat. B	1 123	33 496	33 274
Omnicom Group Inc.	2 892	230 264	233 529
Paramount Skydance Corp.	2 839	34 191	38 043
TKO Group Holdings Inc.	602	97 001	125 818
T-Mobile US Inc.	4 367	929 897	886 676
Trade Desk Inc. (The)	3 992	303 923	151 536
Uber Technologies Inc.	18 836	1 449 631	1 539 090

Tableau des placements (suite)

Au 31 décembre 2025

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
VeriSign Inc.	756	167 255	183 670
Verizon Communications Inc.	38 251	1 586 173	1 557 963
Walt Disney Co. (The)	16 184	1 717 514	1 841 254
Warner Bros. Discovery Inc.	22 487	265 558	648 075
		44 249 249	57 802 911
Produits de consommation discrétionnaire (10,54 %)			
Amazon.com Inc.	88 189	18 022 913	20 355 785
AutoZone Inc.	151	503 255	512 117
Best Buy Co. Inc.	1 788	140 180	119 671
Carnival Corp.	9 883	218 125	301 827
Carvana Co.	1 284	577 696	541 874
Chipotle Mexican Grill Inc.	12 005	658 642	444 185
Copart Inc.	8 095	424 637	316 919
D.R. Horton Inc.	2 486	360 917	358 059
Darden Restaurants Inc.	1 054	187 729	193 957
Deckers Outdoor Corp.	1 321	183 920	136 948
Dollar Tree Inc.	1 722	165 130	211 823
Domino's Pizza Inc.	282	132 488	117 543
eBay Inc.	4 104	274 040	357 458
Expedia Group Inc.	1 062	173 556	300 875
Ford Motor Co.	35 502	402 376	465 786
General Motors Co.	8 469	436 442	688 699
Genuine Parts Co.	1 265	165 893	155 544
Hasbro Inc.	1 203	78 711	98 646
Hilton Worldwide Holdings Inc.	2 110	501 791	606 098
Home Depot Inc. (The)	9 024	3 320 896	3 105 158
Las Vegas Sands Corp.	2 758	130 891	179 518
Lennar Corp., cat. A	1 959	270 620	201 385
Live Nation Entertainment Inc.	1 436	178 528	204 630
Lowe's Cos. Inc.	5 088	1 204 612	1 227 022
Marriott International Inc., cat. A	2 022	523 106	627 305
Masco Corp.	1 883	131 278	119 495
McDonald's Corp.	6 456	1 866 331	1 973 147
MGM Resorts International	1 855	68 373	67 689
Netflix Inc.	38 413	3 498 545	3 601 603
Nike Inc., cat. B	10 785	819 962	687 112
Norwegian Cruise Line Holdings Ltd.	4 114	83 616	91 825
NVR Inc.	26	205 314	189 612
O'Reilly Automotive Inc.	7 664	636 015	699 034
Pool Corp.	297	98 350	67 939

Tableau des placements (suite)

Au 31 décembre 2025

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
PulteGroup Inc.	1 767	202 362	207 199
Ralph Lauren Corp.	354	81 598	125 178
Ross Stores Inc.	2 948	421 985	531 053
Royal Caribbean Cruises Ltd.	2 297	512 390	640 679
Starbucks Corp.	10 306	902 510	867 868
Tesla Inc.	25 473	7 449 158	11 455 718
TJX Cos. Inc. (The)	10 089	1 215 125	1 549 771
Tractor Supply Co.	4 814	263 785	240 748
Ulta Beauty Inc.	406	171 942	245 634
Williams-Sonoma Inc.	1 104	183 712	197 163
Wynn Resorts Ltd.	772	74 048	92 895
Yum! Brands Inc.	2 525	357 191	381 982
		48 480 684	55 862 176
Soins de santé (9,35 %)			
Abbott Laboratories	15 763	1 889 067	1 974 946
AbbVie Inc.	16 022	2 990 466	3 660 867
Align Technology Inc.	613	127 020	95 720
Amgen Inc.	4 882	1 469 850	1 597 927
Baxter International Inc.	4 669	144 770	89 225
Becton	2 598	558 033	504 194
Biogen Inc.	1 332	229 572	234 419
Bio-Techne Corp.	1 429	95 245	84 039
Boston Scientific Corp.	13 446	1 224 863	1 282 076
Bristol-Myers Squibb Co.	18 455	895 764	995 463
Bunge Global SA	1 229	110 528	109 479
Cardinal Health Inc.	2 154	283 077	442 647
Cencora Inc.	1 762	470 936	595 115
Centene Corp.	4 249	250 555	174 846
Charles River Laboratories International Inc.	450	82 739	89 766
Cigna Corp.	2 422	769 035	666 607
Cooper Cos. Inc. (The)	1 817	156 781	148 921
CVS Health Corp.	11 524	727 119	914 545
Danaher Corp.	5 699	1 302 479	1 304 615
DaVita Inc.	327	46 664	37 150
Dexcom Inc.	3 536	322 306	234 684
Edwards Lifesciences Corp.	5 269	419 360	449 182
Elevance Health Inc.	2 018	873 654	707 410
Eli Lilly and Co.	7 199	5 962 694	7 736 621
GE HealthCare Technologies Inc.	4 129	325 383	338 661
Gilead Sciences Inc.	11 258	1 055 384	1 381 807

Tableau des placements (suite)

Au 31 décembre 2025

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
HCA Healthcare Inc.	1 450	521 313	676 947
Henry Schein Inc.	907	64 153	68 551
Hologic Inc.	2 029	142 836	151 140
Humana Inc.	1 090	319 340	279 182
IDEXX Laboratories Inc.	724	372 526	489 808
Incyte Corp.	1 497	103 949	147 859
Insulet Corp.	642	162 603	182 482
Intuitive Surgical Inc.	3 214	1 582 634	1 820 281
IQVIA Holdings Inc.	1 548	309 163	348 935
Johnson & Johnson	21 841	3 489 847	4 519 995
Labcorp Holdings Inc.	757	177 641	189 916
McKesson Corp.	1 119	723 300	917 905
Merck & Co. Inc.	22 500	2 311 251	2 368 350
Mettler-Toledo International Inc.	185	250 696	257 925
Moderna Inc.	3 144	202 059	92 717
Molina Healthcare Inc.	467	136 120	81 043
Nordson Corp.	484	111 861	116 368
Pfizer Inc.	51 581	1 350 150	1 284 367
Quest Diagnostics Inc.	1 008	161 031	174 918
Regeneron Pharmaceuticals Inc.	915	713 216	706 261
ResMed Inc.	1 323	311 306	318 671
Revvity Inc.	1 028	108 278	99 459
Solventum Corp.	1 345	92 280	106 578
STERIS PLC	890	204 148	225 633
Stryker Corp.	3 124	1 134 301	1 097 992
Thermo Fisher Scientific Inc.	3 406	1 786 435	1 973 607
UnitedHealth Group Inc.	8 212	3 693 021	2 710 863
Universal Health Services Inc., cat. B	501	95 053	109 228
Vertex Pharmaceuticals Inc.	2 300	1 042 462	1 042 728
Viatis Inc.	10 441	108 047	129 990
Waters Corp.	543	186 767	206 248
West Pharmaceutical Services Inc.	655	188 058	180 217
Zimmer Biomet Holdings Inc.	1 803	190 226	162 126
Zoetis Inc.	3 995	649 336	502 651
		45 778 751	49 591 873
Industries (7,22 %)			
3M Co.	4 816	637 538	771 042
A. O. Smith Corp.	1 041	77 141	69 622
Agilent Technologies Inc.	2 570	342 209	349 700
Ametek Inc.	2 087	367 483	428 482

Tableau des placements (suite)

Au 31 décembre 2025

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
Automatic Data Processing Inc.	3 666	1 021 399	943 005
Axon Enterprise Inc.	715	381 204	406 070
Boeing Co. (The)	7 099	1 299 939	1 541 335
Builders FirstSource Inc.	1 009	144 546	103 816
C.H. Robinson Worldwide Inc.	1 071	108 829	172 174
Carrier Global Corp.	7 188	476 103	379 814
Caterpillar Inc.	4 242	1 619 615	2 430 114
Cintas Corp.	3 097	606 037	582 453
Comfort Systems USA Inc.	320	301 131	298 653
CSX Corp.	16 881	556 822	611 936
Cummins Inc.	1 253	419 404	639 594
Deere & Co.	2 279	1 007 521	1 061 034
Delta Air Lines Inc.	5 880	314 486	408 072
Dover Corp.	1 247	228 795	243 464
EMCOR Group Inc.	406	258 405	248 387
Emerson Electric Co.	5 093	608 484	675 943
Equifax Inc.	1 110	274 889	240 848
Expeditors International of Washington Inc.	1 215	145 527	181 047
Fastenal Co.	10 424	395 608	418 315
FedEx Corp.	1 973	498 281	569 921
Fortive Corp.	2 884	140 461	159 226
GE Vernova Inc.	2 460	860 737	1 607 782
Generac Holdings Inc.	534	78 384	72 821
General Dynamics Corp.	2 296	674 601	772 971
General Electric Co.	9 562	1 980 017	2 945 383
Honeywell International Inc.	5 762	1 223 355	1 124 109
Howmet Aerospace Inc.	3 645	470 708	747 298
Hubbell Inc.	482	193 520	214 061
Huntington Ingalls Industries Inc.	358	86 494	121 745
IDEX Corp.	679	133 019	120 821
Illinois Tool Works Inc.	2 397	598 092	590 381
Ingersoll Rand Inc.	3 259	284 276	258 178
J.B. Hunt Transport Services Inc.	682	108 830	132 540
Jacobs Solutions Inc.	1 092	148 478	144 646
Johnson Controls International PLC	5 548	475 384	664 373
L3Harris Technologies Inc.	1 696	401 066	497 895
Lennox International Inc.	289	173 226	140 333
Lockheed Martin Corp.	1 846	875 735	892 855
Norfolk Southern Corp.	2 034	500 361	587 256
Northrop Grumman Corp.	1 218	602 212	694 516

Tableau des placements (suite)

Au 31 décembre 2025

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
Old Dominion Freight Line Inc.	1 668	287 174	261 542
Otis Worldwide Corp.	3 533	338 855	308 607
PACCAR Inc.	4 773	488 885	522 691
Parker-Hannifin Corp.	1 144	724 296	1 005 530
Quanta Services Inc.	1 355	435 428	571 891
Republic Services Inc.	1 827	392 356	387 196
Rockwell Automation Inc.	1 018	300 271	396 073
Rollins Inc.	2 661	139 146	159 713
RTX Corp.	12 155	1 568 347	2 229 227
Snap-On Inc.	475	147 194	163 685
Southwest Airlines Co.	4 695	143 216	194 044
Stanley Black & Decker Inc.	1 410	113 079	104 735
Teledyne Technologies Inc.	427	196 923	218 082
Textron Inc.	1 598	129 869	139 298
TransDigm Group Inc.	512	690 307	680 883
Trimble Inc.	2 162	144 855	169 393
Union Pacific Corp.	5 377	1 245 067	1 243 808
United Airlines Holdings Inc.	2 935	219 431	328 192
United Parcel Service Inc., cat. B	6 688	796 148	663 383
United Rentals, Inc.	578	420 119	467 787
W.W. Grainger Inc.	397	397 807	400 593
Wabtec Corp.	1 554	287 874	331 701
Waste Management Inc.	3 360	730 927	738 226
Xylem Inc.	2 215	293 336	301 639
		32 731 262	38 251 950

Produits de consommation courante (4,70 %)

Altria Group Inc.	15 218	816 230	877 470
Archer-Daniels-Midland Co.	4 368	244 127	251 116
Brown-Forman Corp., cat. B	1 603	60 158	41 774
Campbell Soup Co.	1 789	70 973	49 860
Church & Dwight Co. Inc.	2 177	220 223	182 542
Clorox Co. (The)	1 119	152 784	112 829
Coca-Cola Co. (The)	35 096	2 348 077	2 453 561
Colgate-Palmolive Co.	7 307	664 015	577 399
Conagra Brands Inc.	4 355	110 824	75 385
Constellation Brands Inc., cat. A	1 278	264 311	176 313
Costco Wholesale Corp.	4 018	3 660 472	3 464 882
Dollar General Corp.	2 002	218 105	265 806
Estée Lauder Cos. Inc. (The), cat. A	2 230	209 257	233 526
General Mills Inc.	4 836	291 969	224 874

Tableau des placements (suite)

Au 31 décembre 2025

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
Hershey Co. (The)	1 346	243 498	244 945
Hormel Foods Corp.	2 676	81 309	63 421
J.M. Smucker Co. (The)	973	106 804	95 169
Kenvue Inc.	17 367	357 675	299 581
Keurig Dr Pepper Inc.	12 343	405 793	345 727
Kimberly-Clark Corp.	3 016	397 765	304 284
Kraft Heinz Co. (The)	7 753	236 905	188 010
Kroger Co. (The)	5 535	340 938	345 827
Lamb Weston Holdings Inc.	1 268	85 938	53 117
McCormick & Co. Inc.	2 301	169 646	156 721
Molson Coors Beverage Co., cat. B	1 539	82 587	71 841
Mondelez International Inc., cat. A	11 698	769 252	629 703
Monster Beverage Corp.	6 476	371 921	496 515
PepsiCo Inc.	12 395	1 930 144	1 778 930
Philip Morris International Inc.	14 111	1 939 787	2 263 404
Procter & Gamble Co. (The)	21 183	3 454 586	3 035 736
Sysco Corp.	4 348	325 944	320 404
Tapestry Inc.	1 858	128 183	237 397
Target Corp.	4 119	513 534	402 632
Tyson Foods Inc., cat. A	2 566	148 619	150 419
Walmart Inc.	39 752	3 417 903	4 428 770
		24 840 256	24 899 890
Énergie (2,86 %)			
APA Corp.	3 261	77 240	79 764
Baker Hughes Co.	8 958	348 481	407 947
Chevron Corp.	17 158	2 601 878	2 615 051
ConocoPhillips Co.	11 202	1 135 624	1 048 619
Coterra Energy Inc.	6 937	182 113	182 582
Devon Energy Corp.	5 687	219 200	208 315
Diamondback Energy Inc.	1 688	280 873	253 757
EOG Resources, Inc.	4 926	598 622	517 279
EQT Corp.	5 682	267 487	304 555
Expand Energy Corp.	2 168	235 080	239 260
Exxon Mobil Corp.	38 230	4 328 255	4 600 598
First Solar Inc.	973	192 361	254 177
Halliburton Co.	7 630	214 992	215 624
Kinder Morgan Inc.	17 760	438 906	488 222
Marathon Petroleum Corp.	2 729	450 560	443 817
Occidental Petroleum Corp.	6 505	328 898	267 486
ONEOK Inc.	5 720	487 950	420 420

Tableau des placements (suite)

Au 31 décembre 2025

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
Phillips 66	3 653	473 138	471 383
Schlumberger Ltd.	13 555	543 160	520 241
Targa Resources Corp.	1 946	306 265	359 037
Texas Pacific Land Corp.	525	197 662	150 791
Valero Energy Corp.	2 769	402 889	450 766
Williams Cos. Inc. (The)	11 095	582 447	666 920
		14 894 081	15 166 611
Services publics (2,25 %)			
AES Corp. (The)	6 469	97 543	92 766
Alliant Energy Corp.	2 339	137 942	152 058
Ameren Corp.	2 463	219 165	245 955
American Electric Power Co. Inc.	4 861	487 641	560 522
American Water Works Co. Inc.	1 778	241 400	232 029
Atmos Energy Corp.	1 456	207 786	244 069
CenterPoint Energy Inc.	5 930	200 648	227 356
CMS Energy Corp.	2 722	184 580	190 350
Consolidated Edison Inc.	3 282	323 703	325 968
Constellation Energy Corp.	2 831	752 005	1 000 107
Dominion Energy Inc.	7 753	428 058	454 248
DTE Energy Co.	1 888	237 245	243 514
Duke Energy Corp.	7 050	793 659	826 331
Edison International	3 497	229 213	209 890
Entergy Corp.	4 059	300 992	375 173
Eversource Energy	2 095	132 684	151 867
Exelon Corp.	3 377	210 328	227 373
Exelon Corp.	9 178	376 578	400 069
FirstEnergy Corp.	4 695	193 425	210 195
NextEra Energy Inc.	18 880	1 412 186	1 515 686
NiSource Inc.	4 282	154 237	178 816
NRG Energy Inc.	1 737	195 710	276 600
PG&E Corp.	19 965	342 494	320 838
Pinnacle West Capital Corp.	1 088	93 482	96 506
PPL Corp.	6 721	219 732	235 370
Public Service Enterprise Group Inc.	4 535	365 290	364 161
Sempra Energy	5 926	471 360	523 207
Southern Co. (The)	9 997	862 559	871 738
Vistra Corp.	2 895	395 931	467 050
WEC Energy Group Inc.	2 933	285 548	309 314
Xcel Energy Inc.	5 375	352 552	396 998
		10 905 676	11 926 124

Tableau des placements (suite)

Au 31 décembre 2025

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
Matières (1,35 %)			
Air Products and Chemicals Inc.	2 018	563 145	498 486
Albemarle Corp.	1 062	99 318	150 209
Avery Dennison Corp.	701	138 117	127 498
Ball Corp.	2 429	141 485	128 664
CF Industries Holdings Inc.	1 416	115 791	109 513
Corteva Inc.	6 126	378 368	410 626
Dow Inc.	6 438	261 096	150 520
DuPont de Nemours Inc.	3 804	279 590	152 921
Ecolab Inc.	2 311	580 310	606 684
Freeport-McMoRan Inc., cat. B	13 045	579 310	662 556
International Flavors & Fragrances Inc.	2 332	196 750	157 153
International Paper Co.	4 795	233 084	188 875
LyondellBasell Industries NV, cat. A	2 342	176 736	101 409
Martin Marietta Materials, Inc.	547	305 145	340 595
Mosaic Co. (The)	2 884	84 371	69 476
Newmont Corp.	9 893	527 208	987 816
Nucor Corp.	2 075	299 226	338 453
Packaging Corp. of America	817	162 532	168 490
PPG Industries Inc.	2 034	241 312	208 404
Sherwin-Williams Co. (The)	2 093	701 788	678 195
Steel Dynamics Inc.	1 244	165 725	210 796
Veralto Corp.	2 254	226 814	224 904
Vulcan Materials Co.	1 198	314 257	341 694
Weyerhaeuser Co.	6 566	184 578	155 548
		6 956 056	7 169 485
TOTAL DES ACTIONS AMÉRICAINES		441 941 782	517 434 680

ACTIONS MONDIALES (2,32 %)

Irlande (1,30 %)

Accenture PLC, cat. A	5 622	1 730 382	1 508 383
Allegion PLC	784	107 006	124 829
Aptiv PLC	1 959	138 759	149 060
CRH PLC	6 085	757 363	759 408
Eaton Corp. PLC	3 521	1 165 888	1 121 474
Medtronic PLC	11 637	1 015 696	1 117 850
Seagate Technology Holdings PLC	1 978	253 265	544 721
Smurfit Westrock PLC	4 754	214 770	183 837

Tableau des placements (suite)

Au 31 décembre 2025

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
TE Connectivity PLC	2 667	437 793	606 769
Trane Technologies PLC	2 010	753 818	782 292
		6 574 740	6 898 623
Royaume-Uni (0,55 %)			
Aon PLC	1 948	663 493	687 410
Linde PLC	4 233	1 889 184	1 804 909
Pentair PLC	1 492	139 422	155 377
Willis Towers Watson PLC	869	256 155	285 553
		2 948 254	2 933 249
Suisse (0,29 %)			
Amcor PLC	20 906	197 570	174 356
Chubb Ltd.	3 318	920 456	1 035 614
Garmin Ltd.	1 489	291 044	302 044
		1 409 070	1 512 014
Bermudes (0,09 %)			
Arch Capital Group Ltd.	3 278	312 979	314 426
Everest Re Group Ltd.	385	139 438	130 650
		452 417	445 076
Pays-Bas (0,09 %)			
NXP Semiconductors NV	2 282	529 240	495 331
TOTAL DES ACTIONS MONDIALES		11 913 721	12 284 293
ACTIONS CANADIENNES (0,04 %)			
Produits de consommation discrétionnaire (0,04 %)			
Lululemon Athletica Inc.	978	283 696	203 238
TOTAL DES ACTIONS CANADIENNES		283 696	203 238
Coûts de transaction		(1 235)	
TOTAL DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS (99,97 %)		454 137 964 \$	529 922 211 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie (0,26 %)			1 366 154
Autres actifs, moins les passifs (-0,23 %)			(1 215 803)
ACTIF NET (100,00 %)			530 072 562 \$

Notes annexes

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 et
pour la période allant du 24 avril 2024, date de création, au 31 décembre 2024

1. ENTITÉ PRÉSENTANT L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le FNB Global X Indice S&P 500 (« USSX.U, USSX » ou le « FNB ») est une fiducie d'investissement établie sous le régime des lois de la province d'Ontario, en vertu d'une déclaration de fiducie, qui a commencé ses activités le 14 mai 2024. L'adresse du siège social du FNB est la suivante : a/s Global X Investments Canada Inc., 55, avenue University, bureau 800, Toronto (Ontario) M5J 2H7.

Les parts de catégorie A (« catégorie A ») du FNB sont offertes en permanence par l'entremise de son prospectus et sont négociées à la Bourse de Toronto (la « TSX ») en dollars américains (les « parts en \$ US ») et en dollars canadiens (les « parts en \$ CA ») sous les symboles USSX.U et USSX, respectivement. Les parts en \$ CA ne constituent pas une catégorie distincte de parts du FNB; elles représentent la valeur en dollars canadiens des parts en \$ US au taux de change \$ CA/\$ US en vigueur. Un investisseur ne pourra acheter ou vendre des parts du FNB à la TSX que par l'entremise d'un courtier inscrit dans la province ou le territoire de résidence de l'investisseur. Les investisseurs peuvent négocier des parts du FNB de la même façon que d'autres titres négociés à la TSX, y compris au moyen d'ordres au cours du marché et d'ordres à cours limité, et pourraient devoir payer les commissions de courtage d'usage au moment de l'achat ou de la vente des parts.

USSX.U cherche à reproduire, autant qu'il est possible de le faire et déduction faite des frais, le rendement de l'indice S&P 500® (l'« indice sous-jacent ») qui est conçu pour mesurer le rendement du segment des titres de sociétés à forte capitalisation du marché boursier américain.

Global X Investments Canada Inc. est le gestionnaire, le fiduciaire et le gestionnaire de placements du FNB (« Global X », le « gestionnaire » ou le « gestionnaire de placements »). Le gestionnaire de placements est chargé de mettre en œuvre les stratégies de placement du FNB.

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT

i) Déclaration de conformité

Les états financiers ont été préparés selon les normes IFRS de comptabilité (« IFRS »). Toute mention relative au total de l'actif net, à l'actif net, à la valeur liquidative ou à l'augmentation (la diminution) de l'actif net fait référence à l'actif net ou à l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, aux termes des IFRS.

Le conseil d'administration du gestionnaire a approuvé la publication des présents états financiers le 16 mars 2026.

ii) Base d'évaluation

Les états financiers ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, qui sont évalués à la juste valeur.

iii) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les états financiers sont présentés en dollars américains, soit la monnaie fonctionnelle du FNB. La monnaie fonctionnelle est la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le FNB exerce ses activités. Lorsque les indicateurs de cet environnement sont ambivalents, la direction exerce son jugement pour déterminer la monnaie fonctionnelle qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, événements et conditions sous-jacents.

Notes annexes (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 et
pour la période allant du 24 avril 2024, date de création, au 31 décembre 2024

3. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables énoncées ci-après ont été appliquées d'une manière uniforme à toutes les périodes présentées dans les présents états financiers.

a) Instruments financiers

i) Comptabilisation, évaluation initiale et classement

Le FNB est assujéti à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (l'« IFRS 9 ») pour le classement et l'évaluation d'instruments financiers, y compris la dépréciation des actifs financiers et la comptabilité de couverture.

Aux termes de l'IFRS 9, les actifs financiers doivent être classés selon la gestion des actifs financiers prévue dans le modèle d'affaires du FNB ainsi que les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Elle prévoit trois catégories de classement principales pour les actifs financiers : évalués au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et à la juste valeur par le biais du résultat net. L'IFRS 9 exige que le classement des instruments de créance, le cas échéant, repose uniquement sur les remboursements de principal et les versements d'intérêts ainsi que sur le critère du modèle économique.

Les actifs financiers et les passifs financiers du FNB sont gérés, et sa performance est évaluée sur la base de la juste valeur. Les flux de trésorerie contractuels des titres d'emprunt du FNB, le cas échéant, correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts. Toutefois, ces titres ne sont ni détenus aux fins de recouvrement ni détenus aux fins de recouvrement et de vente selon le modèle économique de l'IFRS 9.

Les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont initialement comptabilisés à la juste valeur (voir ci-après) à la date de transaction, les coûts de transaction étant comptabilisés dans l'état du résultat global. Les autres actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur à la date où ils sont générés.

Le FNB classe les actifs financiers et les passifs financiers dans les catégories suivantes :

- actifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net : titres de créance, investissements en titres de capitaux propres et instruments financiers dérivés;
- actifs financiers au coût amorti : tout autre actif financier;
- passifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net : instruments financiers dérivés et titres vendus à découvert, le cas échéant;
- passifs financiers au coût amorti : tout autre passif financier.

ii) Dépréciation

À chaque date de clôture, les actifs financiers évalués au coût amorti sont soumis à un test de dépréciation au moyen du modèle fondé sur les pertes de crédit attendues, toute correction de valeur pour pertes est comptabilisée en résultat net. Des difficultés financières importantes de la contrepartie, la probabilité qu'elle déclare faillite ou subisse une réorganisation financière et les défauts de paiement indiquent tous qu'une provision pour perte pourrait être dépréciée.

Notes annexes (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 et pour la période allant du 24 avril 2024, date de création, au 31 décembre 2024

iii) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation sur le marché principal ou, à défaut, le marché le plus avantageux auquel le FNB a accès à cette date. La juste valeur d'un passif reflète l'effet du risque de non-exécution.

Les placements sont évalués à la juste valeur à la fermeture des bureaux chaque jour ouvrable pendant lequel des séances sont tenues à la TSX (la « date d'évaluation ») en s'appuyant, dans la mesure du possible, sur des sources de cotation externes. Les placements détenus qui sont négociés sur un marché boursier actif et reconnu, un marché hors cote ou par un courtier en valeurs mobilières reconnu sont évalués selon leur cours de clôture. Pour les titres négociés en bourse, leurs cours de clôture sont considérés comme étant la juste valeur s'ils se situent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Toutefois, ces cours peuvent faire l'objet d'un ajustement si une valeur plus exacte peut être obtenue d'une transaction boursière plus récente ou si l'on y incorpore d'autres renseignements pertinents dont il n'a pas été tenu compte dans les cotations de sources externes. Les placements à court terme, y compris les billets et les instruments du marché monétaire, sont évalués au coût après amortissement, lequel se rapproche de la juste valeur.

Les placements détenus qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris certains instruments financiers dérivés, sont évalués au moyen de données du marché observables, si possible, selon le mode de calcul et la manière établie par le gestionnaire. Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à l'état de la situation financière selon le profit ou la perte qui serait réalisé si les contrats étaient liquidés à la date d'évaluation. Les dépôts de couverture, le cas échéant, sont présentés au tableau des placements comme dépôts de couverture. Il y a également lieu de se reporter au sommaire de l'évaluation de la juste valeur présenté à la note 6.

Les politiques relatives à la juste valeur qui sont appliquées pour la présentation de l'information financière sont les mêmes que celles utilisées pour évaluer la valeur liquidative pour les transactions menées avec les porteurs de parts.

La juste valeur des autres actifs et passifs financiers se rapproche de leur valeur comptable en raison de la nature à court terme de ces instruments.

iv) Compensation

Les actifs financiers et passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridique exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention de régler le montant net, ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les produits et les charges sont présentés pour leur montant net en ce qui a trait aux profits et pertes attribuables aux instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et aux profits et pertes de change.

v) Instruments spécifiques

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de la trésorerie en dépôt et des billets à court terme portant intérêt dont l'échéance est de moins de trois mois au moment de l'acquisition.

Au 31 décembre 2025, le FNB détenait des équivalents de trésorerie de néant (néant en 2024).

Notes annexes (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 et
pour la période allant du 24 avril 2024, date de création, au 31 décembre 2024

Contrats de change à terme

Les contrats de change à terme, le cas échéant, sont évalués à la valeur au cours du marché à la date d'évaluation. La valeur de ces contrats de change à terme correspond au profit ou à la perte qui serait réalisé si, à la date d'évaluation, la position devait être liquidée et comptabilisée en tant qu'actifs et (ou) passifs dérivés dans l'état de la situation financière et en tant que variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés à l'état du résultat global. Lorsqu'un contrat de change à terme est liquidé ou qu'il vient à échéance, un profit réalisé ou une perte réalisée est comptabilisé dans l'état du résultat global au poste « Profit net (perte nette) réalisé(e) sur la vente de placements et de dérivés ». La valeur des contrats de change à terme en dollars américains est déterminée à l'aide des cours de change à terme établis par un fournisseur de services indépendant.

Parts rachetables

Les parts rachetables sont calculées au prix de rachat et sont considérées comme étant la valeur résiduelle de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Elles sont classées à titre de passifs financiers en raison des exigences du FNB visant à distribuer le revenu net et les gains en capital aux porteurs de parts.

b) Revenu de placement

Les transactions sur placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Les profits et les pertes réalisés découlant des transactions sur placements sont calculés selon la méthode du coût moyen pondéré. L'écart entre la juste valeur et le coût moyen, tel qu'il est inscrit dans les états financiers, est pris en compte dans l'état du résultat global comme faisant partie de la variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les placements et les instruments dérivés. Le revenu d'intérêts à des fins de distribution tiré des placements dans des obligations et des placements à court terme représente le taux d'intérêt nominal reçu par le FNB selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le revenu de dividendes est comptabilisé à la date ex-dividende. Le revenu tiré des distributions provenant de placements dans d'autres fonds du FNB est comptabilisé lorsqu'il est gagné.

Le revenu provenant des dérivés est présenté dans l'état du résultat global comme le profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés, comme la variation nette de la plus-value (moins-value) latente de placements et de dérivés, et comme le revenu d'intérêts à des fins de distribution, selon sa nature.

Le revenu tiré des transactions de prêts de titres, s'il en est, est inclus dans le revenu tiré des prêts de titres à l'état du résultat global lorsqu'il est gagné. Tous les titres faisant l'objet d'un prêt sont présentés dans le tableau des placements, et la valeur de marché des titres prêtés et des garanties détenues est établie quotidiennement (note 7).

Si le FNB est assujéti à des retenues fiscales imposées par certains pays sur le revenu de placement et les gains en capital, ces revenus et gains sont comptabilisés selon leur montant brut, et les retenues fiscales connexes sont présentées en tant que charges distinctes dans l'état du résultat global.

c) Devises

Les transactions menées en devises sont converties dans la monnaie de présentation du FNB au cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises à la date de clôture sont convertis au cours en vigueur à la clôture de l'exercice. Les profits et pertes de change sont présentés en tant que « Profit net (perte nette) de change réalisé(e) », sauf pour les profits ou pertes attribuables aux instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, lesquels sont comptabilisés en tant que composante du « Profit net (perte nette) réalisé(e) sur la vente de placements et d'instruments dérivés » et de la « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des instruments dérivés » à l'état du résultat global.

Notes annexes (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 et
pour la période allant du 24 avril 2024, date de création, au 31 décembre 2024

d) Coût

Le coût des placements de portefeuille est déterminé selon la méthode du coût moyen.

e) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net par part présentée à l'état du résultat global correspond à la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation divisée par le nombre moyen pondéré de parts du FNB qui sont en circulation au cours de l'exercice de présentation de l'information financière.

f) Transactions des porteurs de parts

La valeur à laquelle les parts sont émises ou rachetées est calculée en divisant la valeur liquidative du FNB par le nombre total de parts du FNB en circulation à la date d'évaluation applicable. Les montants reçus à l'émission de parts et les montants payés au rachat de parts sont inclus dans l'état de l'évolution de la situation financière. Les ordres de souscription ou de rachat ne sont autorisés que pendant les jours de bourse applicables, tels qu'ils sont définis dans le prospectus du FNB.

g) Montants à recevoir (payer) se rapportant à des actifs de portefeuille vendus (achetés)

Conformément à la politique de comptabilisation à la date de transaction du FNB visant les achats et ventes, les transactions de vente ou d'achat en attente d'un règlement représentent des montants à recevoir ou à payer relativement à des titres vendus ou achetés, mais qui ne sont pas réglés à la date de clôture.

h) Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part du FNB est calculé en divisant l'actif net du FNB attribuable aux porteurs de parts rachetables par le nombre de parts en circulation que compte le FNB à la date d'évaluation.

i) Coûts de transaction

Les coûts de transaction sont les coûts additionnels qui découlent directement de l'acquisition, de l'émission ou de la sortie d'un placement, ce qui comprend les honoraires et commissions payés aux placeurs pour compte, aux conseillers et aux courtiers et les droits versés aux organismes de réglementation et aux bourses, ainsi que les droits et taxes de transfert applicables. Les coûts de transaction sont passés en charges et imputés aux coûts de transaction dans l'état du résultat global.

j) Changements futurs aux méthodes comptables

Les modifications futures de l'IFRS 7 et l'IFRS 9 s'appliqueront aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. Les modifications portent sur le règlement des passifs financiers au moyen de systèmes de paiement électronique et sur l'évaluation des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels d'actifs financiers, y compris ceux présentant des caractéristiques liées aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance. Il y a des modifications additionnelles aux obligations d'information concernant les instruments financiers assortis de clauses conditionnelles.

L'IFRS 18 remplacera l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, et s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027. L'IFRS 18 met en place de nouvelles catégories et de nouveaux sous-totaux à l'état du résultat global, et améliore l'image donnée des mesures de la performance définies par la direction qui doivent être présentées dans une seule et même note. De plus, elle

Notes annexes (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 et
pour la période allant du 24 avril 2024, date de création, au 31 décembre 2024

exige que les entités soient tenues d'utiliser le sous-total du résultat d'exploitation comme point de départ du tableau des flux de trésorerie lorsqu'elles présentent les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation selon la méthode indirecte. Ce changement aura une incidence sur la structure des états du résultat global et des flux de trésorerie du FNB et entraînera la présentation d'informations supplémentaires.

Le FNB procède actuellement à l'évaluation de l'incidence sur les états financiers des normes modifiées et des nouvelles normes comptables.

4. ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES ET JUGEMENTS

Lors de l'établissement des présents états financiers, le gestionnaire a eu recours à son jugement, a fait des estimations et a posé des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable de l'actif, du passif, des produits et des charges. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute modification des estimations est comptabilisée prospectivement.

Le FNB peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, y compris des instruments dérivés. La détermination de la juste valeur de ces instruments représente l'information qui a fait l'objet des jugements comptables et des estimations les plus critiques de la part du FNB lors de la préparation des états financiers. Il y a lieu de se reporter à la note 6 pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du FNB.

5. RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal de ses activités, le FNB est exposé à divers risques financiers liés à ses activités de placement. Le gestionnaire s'efforce de réduire au minimum les effets négatifs de ces risques sur le rendement du FNB en faisant appel à des conseillers en valeurs spécialisés et expérimentés, en suivant quotidiennement les positions du FNB et l'évolution du marché et en ayant recours de façon périodique à des dérivés afin de couvrir certains risques. Le gestionnaire contribue à la gestion des risques en maintenant une structure de gouvernance servant à superviser les activités de placement du FNB et à assurer la conformité de celles-ci avec les stratégies de placement établies par le FNB, les lignes directrices internes et les règles en matière de valeurs mobilières.

Les risques importants visant les instruments financiers et qui sont propres au FNB, de même qu'une analyse, figurent ci-après.

a) Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations des prix de marché, comme les taux d'intérêt, le cours des actions, les taux de change et les écarts de crédit (sans lien avec les variations de la solvabilité du débiteur ou de l'émetteur), influent sur les revenus du FNB ou sur la juste valeur des instruments financiers qu'il détient. L'objectif de la gestion du risque de marché consiste à gérer et à maintenir les expositions au risque de marché à l'intérieur de paramètres acceptables, tout en optimisant les rendements.

i) *Risque de change*

Le risque de change correspond au risque que des instruments financiers libellés dans des monnaies autres que la monnaie de présentation du FNB, soit le dollar américain, fluctuent en raison de variations des taux de change et puissent avoir une incidence défavorable sur le bénéfice et les flux de trésorerie du FNB ou sur la juste valeur des placements qu'il détient. Le FNB peut réduire son exposition au risque de change au moyen d'ententes relatives à des instruments dérivés tels que des contrats de change à terme ou standardisés. Aux 31 décembre 2025 et 2024, le FNB n'avait pas d'exposition aux devises.

Notes annexes (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 et pour la période allant du 24 avril 2024, date de création, au 31 décembre 2024

ii) Risque de taux d'intérêt

Le FNB peut être exposé au risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs de ses instruments financiers fluctue avec les taux d'intérêt du marché. En général, la valeur des instruments financiers portant intérêt augmente lorsque les taux d'intérêt baissent; inversement, elle diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent. La trésorerie et les équivalents de trésorerie investis à des taux à court terme du marché ont une sensibilité minimale aux fluctuations des taux d'intérêt, puisque ces titres sont généralement détenus jusqu'à leur échéance et qu'ils sont de courte durée.

Aux 31 décembre 2025 et 2024, le FNB ne détenait pas d'instruments de créance à long terme et n'était pas exposé au risque de taux d'intérêt.

iii) Autre risque lié au marché

L'autre risque lié au marché est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue par suite de variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change) causées par des facteurs propres à un placement précis, à son émetteur ou causées par tous les facteurs perturbant l'ensemble des instruments négociés sur un marché ou un segment de marché. Le gestionnaire a mis en place des contrôles de gestion du risque à l'interne au FNB, lesquels visent à limiter la perte relative à ses activités de négociation.

Le tableau ci-après présente l'incidence estimée sur le FNB d'une augmentation ou d'une diminution de 1 % d'un indice boursier général, compte tenu de la corrélation historique, tous les autres facteurs demeurant constants, aux dates considérées. En pratique, les résultats réels peuvent différer de l'analyse de sensibilité présentée et la différence pourrait être importante. La corrélation historique peut ne pas être représentative de la corrélation future.

Indice comparatif	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Indice S&P 500®	5 297 008 \$	4 023 516 \$

b) Risque de crédit

Le risque de crédit sur instruments financiers correspond au risque de perte financière pouvant découler du défaut d'une contrepartie de remplir ses obligations envers le FNB. Il découle principalement des titres de créance détenus, et aussi des actifs financiers dérivés, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de même que des autres débiteurs. À la date de clôture, l'exposition maximale du FNB au risque de crédit représente la valeur comptable des actifs financiers pertinents présentée dans l'état de la situation financière. La politique du FNB à l'égard du risque de crédit consiste à réduire son exposition à des contreparties dont le risque de défaillance perçu est élevé en ne faisant affaire qu'avec des contreparties qui respectent les normes de crédit présentées dans le prospectus du FNB et, au besoin, en recevant des garanties acceptables.

Aux 31 décembre 2025 et 2024, le FNB n'était pas exposé à un risque de crédit important en raison de la nature de ses placements de portefeuille.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le FNB éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont réglés par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier. La politique du FNB et la méthode du gestionnaire de placements en matière de gestion du risque de liquidité consistent à faire en sorte, dans la mesure du possible, que le FNB dispose toujours des liquidités suffisantes pour honorer ses engagements à leur échéance, tant dans des conditions normales que sous contrainte, y compris

Notes annexes (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 et
pour la période allant du 24 avril 2024, date de création, au 31 décembre 2024

les rachats d'actions estimés, et ce, sans subir de pertes inacceptables et sans risquer d'entacher sa réputation. En général, les passifs du FNB sont exigibles dans les 90 jours, à l'exception de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, qui est remboursable à vue. Le gestionnaire gère le risque de liquidité en investissant la majorité de l'actif du FNB dans des placements qui sont négociés sur un marché actif et qui peuvent être aisément cédés. L'objectif du FNB est de détenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour maintenir sa liquidité; par conséquent, le risque de liquidité est jugé minimal pour le FNB.

6. ÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR

Le FNB présente ci-après un classement des évaluations à la juste valeur des placements qu'il détient selon une hiérarchie qui se compose de trois niveaux de juste valeur ainsi qu'un rapprochement des transactions et des transferts entre les niveaux de cette hiérarchie. La hiérarchie des données servant à l'évaluation de la juste valeur s'établit comme suit :

- Niveau 1 : les titres qui sont évalués selon des prix cotés sur des marchés actifs.
- Niveau 2 : les titres qui sont évalués selon des données autres que les prix cotés observables, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix).
- Niveau 3 : les titres qui sont évalués selon des données non observables de marché importantes.

Les changements aux méthodes d'évaluation pourraient entraîner des transferts entre les niveaux assignés aux placements. Le tableau suivant présente un sommaire des données utilisées dans l'évaluation des placements et dérivés du FNB évalués à la juste valeur aux 31 décembre 2025 et 2024 :

	31 décembre 2025			31 décembre 2024		
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)
Actifs financiers						
Actions	529 922 211	–	–	403 138 130	–	–
Total des actifs financiers	529 922 211	–	–	403 138 130	–	–
Total des passifs financiers	–	–	–	–	–	–
Actifs et passifs financiers, montant net	529 922 211	–	–	403 138 130	–	–

Il n'y a eu aucun transfert important entre les niveaux 1 et 2 par suite du changement dans la disponibilité des prix cotés sur des marchés ou des données observables sur le marché au cours de l'exercice et de la période présentés. En outre, aucun placement ni aucune transaction n'ont été classés dans le niveau 3 pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 et la période close le 31 décembre 2024.

7. PRÊT DE TITRES

Afin de générer des rendements supplémentaires, le FNB est autorisé à conclure certaines conventions de prêt de titres avec des emprunteurs qu'il juge acceptables conformément au *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement* (le « Règlement 81-102 »). Aux termes d'une convention de prêt de titres, l'emprunteur doit verser au FNB des honoraires de prêt de titres déterminés, verser au FNB des honoraires d'un montant égal aux distributions que l'emprunteur a reçues sur les titres empruntés, et le FNB doit recevoir une forme acceptable de garantie d'une valeur excédentaire à celle des titres prêtés. Bien que cette garantie soit évaluée à la valeur du marché, le FNB pourrait tout de même être exposé au risque de perte si l'emprunteur ne s'acquittait pas de son obligation de rendre les titres empruntés et si la garantie ne suffisait pas à reconstituer le portefeuille de titres prêtés. Le cas échéant, le revenu tiré de ces transactions de prêt de titres au cours de l'exercice est indiqué dans l'état du résultat global du FNB.

Notes annexes (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 et pour la période allant du 24 avril 2024, date de création, au 31 décembre 2024

Aux 31 décembre 2025 et 2024, la valeur totale des titres prêtés et des garanties reçues à la clôture des marchés s'établissait comme suit :

Au	Titres prêtés	Garanties reçues
31 décembre 2025	12 521 863 \$	13 137 454 \$
31 décembre 2024	–	–

Les garanties peuvent inclure, sans s'y limiter, de la trésorerie et des obligations émises ou garanties par le gouvernement du Canada ou une province canadienne; par le gouvernement des États-Unis ou ses organismes; par certains États souverains; par des organismes supranationaux autorisés; et des emprunts à court terme d'institutions financières canadiennes, pour autant que, dans chaque cas, les titres de créance aient une notation désignée comme il est défini par le Règlement 81-102.

Le tableau ci-après présente un rapprochement du revenu tiré du prêt de titres, tel qu'il est présenté dans l'état du résultat global pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 et la période close le 31 décembre 2024. Il indique le montant brut du revenu tiré du prêt de titres provenant des opérations de prêt de titres du FNB, moins les retenues fiscales et les montants gagnés par les parties ayant le droit de recevoir un paiement provenant du montant brut dans le cadre d'une convention de prêt de titres.

Pour l'exercice / la période clos le	31 décembre 2025	Pourcentage du revenu brut	31 décembre 2024	Pourcentage du revenu brut
Revenu brut tiré du prêt de titres	473 \$		–	
Honoraires du mandataire d'opérations de prêts :				
The Bank of New York Mellon	(189)	39,96 %	–	–
Revenu net tiré du prêt de titres versé au FNB	284 \$	60,04 %	–	–

8. PARTS RACHETABLES

Le FNB est autorisé à émettre un nombre illimité de parts de catégorie A rachetables et transférables, lesquelles parts représentent chacune une participation indivise et égale dans l'actif net du FNB. Chaque part habilite son porteur à exprimer une voix aux assemblées des porteurs de parts. Chaque part confère une participation égale, avec toutes les autres parts, à tous les paiements faits aux porteurs de parts, autres que les distributions des frais de gestion, qu'il s'agisse de distributions de revenu ou de distributions de capital et, au moment de la liquidation, une participation égale au reliquat de l'actif net du FNB après l'acquittement de toute obligation non réglée attribuable aux parts de cette catégorie du FNB. Toutes les parts seront entièrement payées et non susceptibles d'appels subséquents, et ne seront pas assujetties à de futures évaluations, lorsqu'elles auront été émises, et elles ne pourront être cédées, sauf par application de la loi.

Les parts rachetables émises par le FNB confèrent à l'investisseur le droit d'exiger le remboursement au comptant d'un montant proportionnel à la participation de l'investisseur dans l'actif net du FNB chaque date de rachat et elles sont classées à titre de passif en raison de l'obligation du FNB de distribuer son revenu net et ses gains en capital aux porteurs de parts. Les objectifs du FNB en matière de gestion des parts rachetables sont d'atteindre l'objectif de placement du FNB et de gérer le risque de liquidité attribuable aux rachats. Le risque de liquidité du FNB attribuable aux parts rachetables est décrit à la note 5.

Pendant les jours de bourse applicables, tels qu'ils sont définis dans le prospectus du FNB, les porteurs de parts du FNB peuvent i) racheter des parts du FNB au comptant, à un prix par part correspondant à 95 % du cours de clôture des parts du FNB à la TSX le jour de prise d'effet du rachat, lorsque le nombre de parts faisant l'objet du rachat ne correspond pas à un nombre prescrit de parts

Notes annexes (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 et
pour la période allant du 24 avril 2024, date de création, au 31 décembre 2024

ou à un multiple de celui-ci; ou ii) racheter, déduction faite de tous les frais de rachat applicables déterminés de temps à autre par le gestionnaire, à son gré, un nombre prescrit de parts ou un multiple du nombre prescrit de parts du FNB au comptant pour un montant correspondant à la valeur liquidative de ce nombre de parts.

Des parts du FNB sont émises ou rachetées sur une base quotidienne à la valeur liquidative par titre, laquelle est fixée chaque jour ouvrable à 16 h (heure de l'Est). Les ordres d'achat ou de rachat doivent respecter une heure limite, soit 9 h 30 (heure de l'Est).

Le FNB doit distribuer tout bénéfice net et tout gain en capital qu'il a réalisé au cours de la période. Le bénéfice réalisé par le FNB est distribué aux porteurs de parts au moins une fois par année, au besoin, et ces distributions sont soit versées en trésorerie, soit réinvesties par les porteurs de parts dans des parts additionnelles du FNB. Les gains en capital réalisés nets, le cas échéant, sont habituellement distribués aux porteurs de parts en décembre de chaque année. Les distributions annuelles des gains en capital ne sont pas versées en trésorerie, mais sont plutôt réinvesties et comptabilisées à titre de distributions imposables et utilisées afin d'augmenter le prix de base rajusté de chaque porteur de parts du FNB. Les distributions versées aux détenteurs de parts rachetables sont constatées dans l'état de l'évolution de la situation financière.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 et la période close le 31 décembre 2024, le nombre de parts émises dans le cadre de souscriptions ou du réinvestissement des distributions, le nombre de parts rachetées, le nombre total et le nombre moyen de parts en circulation se présentent comme suit :

Exercice/ Période	Parts en circulation à l'ouverture	Parts émises	Parts rachetées	Parts en circulation à la clôture	Nombre moyen de parts en circulation
2025	18 000 000	16 200 000	(13 800 000)	20 400 000	20 979 726
2024	–	20 400 001	(2 400 001)	18 000 000	13 589 225

9. CHARGES**Frais de gestion**

Le gestionnaire assure ou supervise la prestation de services administratifs requis par le FNB, y compris notamment la négociation de contrats avec certains tiers fournisseurs de services tels que les gestionnaires de portefeuille, les dépositaires, les agents chargés de la tenue des registres, les agents des transferts, les auditeurs et les imprimeurs; l'autorisation du paiement des frais d'exploitation engagés au nom du FNB; les arrangements de la tenue à jour des registres comptables du FNB; la préparation des rapports à l'intention des porteurs de parts et des autorités de réglementation des valeurs mobilières compétentes; le calcul du montant des distributions faites par le FNB et l'établissement de la fréquence de telles distributions; la préparation des états financiers, des déclarations de revenus et des informations financières et comptables selon ce qu'exige le FNB; l'assurance que les porteurs de parts reçoivent les états financiers et autres rapports suivant ce que la loi applicable exige de temps à autre; l'assurance que le FNB se conforme à toutes les autres exigences réglementaires, notamment les obligations d'information continue du FNB en vertu des lois applicables en valeurs mobilières; l'administration des achats, des rachats et autres opérations liées aux parts du FNB; et la gestion des demandes des porteurs de parts du FNB et la communication avec ceux-ci. Le gestionnaire fournit des locaux et du personnel pour assurer ces services, si ceux-ci ne sont fournis par aucun autre fournisseur de services du FNB. Le gestionnaire supervise également les stratégies de placement du FNB pour s'assurer que le FNB se conforme à ses objectifs de placement, à ses stratégies de placement et à ses restrictions et pratiques en matière de placement.

En contrepartie de ces services, le gestionnaire touche des frais de gestion mensuels correspondant à un taux annuel de 0,08 % de la valeur liquidative des parts du FNB, plus les taxes de vente applicables, calculés et cumulés quotidiennement et versés mensuellement à terme échu. Toute charge du FNB ayant fait l'objet d'une renonciation ou d'une prise en charge par le gestionnaire est versée à même les frais de gestion reçus par le gestionnaire.

Notes annexes (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 et
pour la période allant du 24 avril 2024, date de création, au 31 décembre 2024

Autres charges

Le gestionnaire paie l'ensemble des charges d'exploitation du FNB, notamment les honoraires des auditeurs, les frais liés aux services offerts par le fiduciaire et le dépositaire, les coûts associés à l'évaluation, à la comptabilité et à la tenue de registres, les frais juridiques, les frais autorisés relatifs à la préparation et au dépôt de prospectus, les coûts liés à l'envoi de documents aux porteurs de parts, les droits d'inscription à la cote d'une bourse et les frais annuels connexes, les droits de licence relatifs à un indice (le cas échéant), les frais payables à Services de dépôt et de compensation CDS inc., les frais bancaires et les intérêts, les charges extraordinaires, les coûts liés à la préparation et à la communication des rapports à l'intention des porteurs de parts et les coûts liés à la prestation de services, les honoraires de l'agent chargé de la tenue des registres et de l'agent des transferts, les coûts associés au comité d'examen indépendant, l'impôt sur le résultat, les taxes de vente ainsi que les retenues fiscales.

10. COMMISSIONS DE COURTAGE, RABAIS DE COURTAGE SUR TITRES GÉRÉS ET TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les commissions de courtage payées relativement à des transactions sur titres peuvent comprendre des montants payés aux parties liées du gestionnaire pour des services de courtage fournis au FNB.

Les services de recherche et d'utilisation de systèmes reçus en contrepartie des commissions générées auprès de certains courtiers sont généralement qualifiés de rabais de courtage sur titres gérés.

Les commissions de courtage payées aux courtiers relativement aux transactions sur les titres du portefeuille, les rabais de courtage sur titres gérés et les montants payés aux parties liées du gestionnaire, le cas échéant, pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 et la période close le 31 décembre 2024, sont les suivants :

Exercice/Période clos le	Commissions de courtage payées	Rabais de courtage sur titres gérés	Montants payés à des parties liées
31 décembre 2025	2 440 \$	néant \$	néant \$
31 décembre 2024	1 393 \$	néant \$	néant \$

En plus des éléments présentés dans le tableau ci-dessus, les frais de gestion versés au gestionnaire dont il est question à la note 9 sont inscrits dans les transactions entre parties liées, puisque le gestionnaire est considéré comme étant une partie liée du FNB. La rémunération payée au comité d'examen indépendant est également inscrite dans les transactions avec des parties liées. Les frais de gestion et la rémunération payée au comité d'examen indépendant figurent à l'état du résultat global. Les frais de gestion payables par le FNB aux 31 décembre 2025 et 2024 figurent à l'état de la situation financière.

Le FNB pourrait investir dans d'autres FNB gérés par le gestionnaire ou ses affiliés, conformément aux objectifs et stratégies de placement du FNB. Ces placements, le cas échéant, sont présentés au tableau des placements.

11. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « LIR »), le FNB est considéré comme une fiducie de fonds commun de placement et n'est donc pas imposé sur la tranche du résultat fiscal versée ou allouée aux porteurs de parts. Par conséquent, le gestionnaire a déterminé que le FNB n'est, en fait, pas imposable et il ne comptabilise donc pas l'impôt sur le résultat à l'état du résultat global ni les actifs ou passifs d'impôt différé à l'état de la situation financière. En outre, les remboursements d'impôt (fondés sur les rachats et les profits réalisés et latents de l'exercice) peuvent permettre la rétention de certains gains en capital nets dans le FNB sans engendrer d'impôts.

Notes annexes (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 et pour la période allant du 24 avril 2024, date de création, au 31 décembre 2024

Le FNB peut être assujéti à des retenues d'impôt par certains pays sur des revenus de placement et gains en capital étrangers. Ces impôts peuvent être retenus à la source ou estimés au moyen de la méthode la plus probable pour calculer le passif d'impôt incertain concernant les gains en capital étrangers. Ces revenus et gains en capital sont comptabilisés selon leur montant brut, les retenues fiscales ou l'estimation de l'impôt sur les gains en capital étrangers connexes sont présentées en tant que charges dans l'état du résultat global, et les montants d'impôt à payer sont inclus dans les charges à payer à l'état de la situation financière. L'estimation pourrait différer considérablement de l'impôt réel à payer à un territoire étranger.

Aux 31 décembre 2025 et 2024, le FNB n'avait aucun passif d'impôts.

12. PERTES FISCALES REPORTÉES EN AVANT

Les pertes en capital aux fins de l'impôt peuvent être reportées en avant indéfiniment et appliquées en réduction des gains en capital réalisés au cours d'exercices ultérieurs. Les pertes autres qu'en capital reportées en avant peuvent être appliquées en réduction du résultat fiscal au cours d'exercices ultérieurs. Les pertes autres qu'en capital réalisées pendant l'année d'imposition en cours peuvent être reportées en avant pendant 20 ans. Les pertes fiscales reportées en avant sont présentées en dollars canadiens, quelle que soit la monnaie de présentation du FNB. Au 31 décembre 2025, le FNB ne disposait d'aucune perte en capital ou autre qu'en capital.

13. COMPENSATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal de ses activités, le FNB peut conclure diverses conventions-cadres de compensation ou ententes similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation à l'état de la situation financière. Toutefois, dans certaines circonstances telles qu'une faillite ou une résiliation de contrats, les montants connexes peuvent être compensés. Aux 31 décembre 2025 et 2024, le FNB n'avait pas d'instruments financiers admissibles à une compensation.

14. PARTICIPATION DANS DES FILIALES, DES ENTITÉS ASSOCIÉES ET DES ENTITÉS STRUCTURÉES NON CONSOLIDÉES

Le FNB pourrait investir dans d'autres FNB dans le cadre de ses stratégies de placement (le(s) « FNB détenu(s) »). En général, la nature et l'objectif de ces FNB détenus consistent à gérer les actifs pour le compte d'investisseurs tiers conformément à leurs objectifs de placement. Ces FNB sont financés par l'émission de parts aux investisseurs.

Pour déterminer si le FNB exerce un contrôle ou a une influence notable sur un FNB détenu, il évalue ses droits de vote, l'exposition à des rendements variables, et sa capacité d'utiliser ses droits de vote pour influencer sur le montant des rendements. Dans les cas où le FNB exerce un contrôle ou a une influence significative sur un FNB détenu, il est considéré comme une entité d'investissement aux termes de l'IFRS 10, *États financiers consolidés* et il comptabilise par conséquent les placements qu'il contrôle ou qu'il a une influence significative à la juste valeur par le biais du résultat net. Le but principal du FNB est défini par ses objectifs de placement et celui-ci a recours à ses stratégies de placement telles qu'elles sont définies dans son prospectus pour atteindre ces objectifs. Le FNB mesure et évalue à la juste valeur la performance de tout FNB détenu.

Les FNB détenus sur lesquels le FNB exerce un contrôle ou a une influence notable sont classés comme filiales ou entités associées, respectivement. Tout autre FNB détenu est classé comme entité structurée non consolidée. Les FNB détenus peuvent être gérés par le gestionnaire, les membres de son groupe ou des gestionnaires tiers. Le FNB ne fournit pas un soutien financier à ses filiales ou entités structurées non consolidées et il n'a pas l'intention de fournir un tel soutien financier ou autre soutien que ce soit.

Notes annexes (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 et
pour la période allant du 24 avril 2024, date de création, au 31 décembre 2024

Les placements dans les FNB détenus sont exposés au risque de prix découlant des incertitudes relatives aux cours futurs de ces FNB détenus. L'exposition maximale aux pertes découlant de participations dans des FNB détenus correspond au total de la juste valeur du placement dans ces FNB détenus à tout moment. La juste valeur des FNB détenus, le cas échéant, est présentée dans les placements dans l'état de la situation financière et dans le tableau des placements. Aux 31 décembre 2025 et 2024, le FNB n'avait pas d'exposition à des filiales, des entités associées ou des entités structurées non consolidées.

